



CGAAER Rapport annuel 2007



Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux

Préface



Le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (CGAAER) dont j'assume la présidence, a pour mission de participer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques.

Le présent rapport annuel résume l'activité 2007 du Conseil général : il s'agit de sa première année pleine de fonctionnement depuis sa création le 26 avril 2006.

Il retrace la grande variété des missions qui lui sont confiées, elles-mêmes le reflet de la grande diversité des domaines dont notre ministère à la charge : agriculture, forêt, pêche, alimentation, santé animale et végétale, enseignement et recherche notamment.

L'activité du CGAAER résulte soit de son programme de travail avec en particulier les missions d'inspection générale et d'audit réalisées sous mon autorité, soit de commandes ponctuelles mais toujours urgentes et sensibles réalisées à ma demande.

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, j'ai décidé de mettre l'ensemble du ministère en mouvement. La forte implication du Conseil général dans cet exercice m'a permis de disposer des analyses et avis nécessaires.

Les missions temporaires, fort nombreuses, que le Conseil général a conduites, ont apporté les analyses, propositions et avis d'experts nécessaires aux décideurs publics dans des domaines aussi sensibles que la fièvre catarrhale ovine (FCO) ou les crises économiques affectant telle ou telle filière. Le rapport sur la sous-exploitation de la forêt française a grandement facilité l'organisation des Assises de la forêt tenues en 2008. Plus largement, le CGAAER a pris en 2007 en compte les nouvelles priorités gouvernementales, dont l'alimentation, ce qui a contribué à conforter la position du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

Par son implication dans les audits des politiques communautaires, le CGAAER a contribué à préparer la position de la France lors du bilan de santé de la PAC. Son étude prospective « L'avenir de l'agriculture française et la PAC » a constitué un apport significatif juste avant de lancer cette difficile négociation.

En instaurant un Observatoire permanent des pratiques européennes fonctionnant en lien avec les services centraux et le réseau des attachés agricoles, le Conseil est venu enrichir les capacités d'aide à la décision dans le contexte européen.

Je tiens donc à remercier le Conseil général, ses membres et collaborateurs, pour leur forte implication au service de la modernisation de notre ministère et de la conduite des politiques publiques.

Le meilleur compte rendu d'activités illustre la diversité et la qualité des compétences du CGAAER mises au service des politiques et des projets que nous animons.

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche



Michel BARNIER

Sommaire

Préface du ministre de l'agriculture et de la pêche.....	1
Sommaire.....	3
Avant-propos	5
Introduction	7
Présentation du Conseil général	9

De multiples métiers regroupés en quatre axes13

Axe 1 : Audit - Inspection - Contrôle	17
Axe 2 : Ressources humaines	21
Axe 3 : Expertise - Conseil - Études - Appui	25
Axe 4 : Prospective - Veille - Évaluation	33

Des missions dans de multiples domaines de compétence39

Missions.....	41
Rapports.....	45
Liste des missions permanentes de la MIGA	49
Liste générale des missions temporaires en 2007	53
Liste des rapports remis en 2007	61
Fonctions de représentation.....	67

Annexes.....73

Annexe 1 :	75
Annexe 2 :	77
Annexe 3 :	78

Publications du Conseil général	79
Contact.....	79

Avant-propos

L'année 2007 aura été riche en événements nationaux, européens et mondiaux : le renchérissement des matières premières notamment des produits alimentaires de base, les épidémies de fièvre catarrhale et la menace d'une pandémie de grippe aviaire, les incertitudes sur l'avenir de la pêche ainsi que sur celui de la viticulture, les interrogations sur les conséquences d'un changement climatique...

La France loin d'être isolée a voulu, par sa posture, par ses engagements et par ses décisions, participer activement à la recherche de solutions et à la mise en place d'équilibres nouveaux. Cette position oblige notre pays à se doter de services publics exemplaires, et à adapter ses politiques publiques, ainsi que les moyens qu'il y consacre.

Dans ce contexte, le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, placé sous l'autorité directe du Ministre de l'agriculture et de la pêche qui le préside, s'est fortement mobilisé pour apporter sa contribution aux nécessaires changements conjoncturels et structurels.

Créé au cours de l'année 2006, le Conseil général a ainsi connu une première « année pleine » bien remplie. Rendre compte de toute son activité est un art difficile pour plusieurs raisons : le rapport annuel d'activité, comme tout exercice imposé, s'inscrit trop souvent dans un format standard peu propice à faire connaître l'activité réelle de la structure ; les partenaires - et s'agissant du Conseil général, ils sont très nombreux - souhaitent trouver dans ce rapport un copieux développement du secteur qui les concerne plus directement ; les membres du Conseil eux-mêmes aspirent légitimement à ce que toutes leurs activités soient mises en valeur ; enfin, et ce n'est pas la moindre des raisons, le positionnement spécifique du Conseil général le conduit à respecter une certaine réserve dans sa communication. À titre d'illustration, s'il lui appartient bien la mission de participer à la conception de politiques publiques, la prise en compte de ses propositions comme la prise des décisions et leur annonce relèvent du rôle du ou des ministres concernés.

L'équipe chargée de préparer le rapport annuel 2007 et moi-même avons donc fait le choix de limiter volontairement les champs abordés à ce qui nous semblait emblématique de l'année 2007 tout en souhaitant que cela n'occulte pas dans l'esprit du lecteur tout le travail de fond réalisé dans de multiples autres champs. Ce travail pourra être apprécié à travers les listes des missions conduites et des rapports remis.

Dans cet avant-propos, je souhaite d'ores et déjà mettre en valeur quatre points.

Les missions d'audit, d'inspection et de contrôle : elles sont réalisées conformément aux principes définis par des normes internationalement reconnues. Elles contribuent ainsi, dans les domaines de compétence du Conseil général à crédibiliser le fonctionnement des services, à apporter aux responsables des politiques publiques une assurance raisonnable sur la performance de mise en œuvre de ces politiques en termes de régularité, d'efficacité et d'efficience. Elles contribuent de ce fait aux exigences d'exemplarité.

La révision générale des politiques publiques : sous ce terme le Conseil général aura œuvré aussi bien à l'adaptation et à la rénovation des politiques qui concernent ses domaines de compétences, agriculture, alimentation, forêt, pêche, formation, environnement..., mais également à la modernisation des services chargés de leur mise en œuvre comme la fusion des directions départementales de l'agriculture et de l'équipement par exemple.

La participation au rayonnement international et à la stratégie d'influence de la France : pour l'illustrer, je citerai, entre autres, les travaux de comparaison entre pays européens de l'organisation des ministères chargés de l'agriculture, la formation..., ou bien également certaines fonctions de représentation assurées par des membres du Conseil général...

Enfin, parce que le changement ne se décrète pas, il s'adopte et s'assimile, je n'oublierai pas les femmes et les hommes. Derrière tous ces bouleversements, il faut penser aux quelques milliers de personnes qui ont à le mettre en œuvre – les agents du ministère notamment - il faut aussi prendre en considération les centaines de milliers d'acteurs concernés – agriculteurs, forestiers, pêcheurs, artisans et industriels de la transformation, formateurs et enseignants...- il faut enfin constamment garder à l'esprit que des millions de consommateurs sont concernés par leur alimentation et que des millions de citoyens le sont par la vie dans leur territoire. L'ampleur des conséquences du changement oblige à rechercher l'excellence dans sa mise en œuvre. Le Conseil général apporte ses moyens pour accompagner aux mieux ces changements.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Paul Vialle

Vice-président
du Conseil général de l'agriculture,
de l'alimentation et des espaces ruraux

Introduction

Le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux est composé d'ingénieurs généraux du génie rural, des eaux et des forêts, d'inspecteurs généraux de la santé publique vétérinaire et d'inspecteurs généraux de l'agriculture.

L'extrême diversité des expériences vécues, des compétences acquises et des métiers exercés lors du parcours professionnel de chacun de ses membres confère au Conseil général une incontestable capacité à agir.

Les publications diffusées mensuellement ainsi que les quatre cahiers spéciaux ont déjà permis, tout au long de l'année 2007, de faire connaître quelques facettes de son activité. Toutefois, ces publications limitées en volume et en fréquence n'avaient pas pour objectif de permettre d'apprécier, de l'extérieur, toute la multiplicité du travail du Conseil général.

Par ailleurs, au-delà de la seule obligation de rendre compte de son activité annuelle, le Conseil général, dans le cadre de la démarche qualité dans laquelle il a inscrit son action, a souhaité proposer un document qui sorte du strict *rapport administratif*.

Les rapports individuels d'activité de ses membres et ceux des structures internes – missions, sections, commissions – établis dès le début de l'année 2008, sont très riches en informations. Toutefois, ces informations brutes très utiles en interne, sont difficilement accessibles de l'extérieur, y compris en raison de la confidentialité de certaines données comme celles d'inspection. Pour répondre à l'objectif d'en faciliter la lecture par tout public, il a été nécessaire d'effectuer une synthèse.

Le présent rapport annuel 2007 propose une présentation succincte du Conseil général puis des regards croisés avec une entrée « métiers » à travers quatre axes :

- axe 1 : audit - inspection – contrôle,
- axe 2 : ressources humaines,
- axe 3 : expertise – conseil – études – appui,
- axe 4 : prospective – veille – évaluation,

et une entrée par « domaines de compétence » à travers une présentation, chiffrée et enrichie de graphiques, des missions réalisées et de leur rapport spécifique.

Le rapport annuel 2007 inclut la liste des missions permanentes ou temporaires ainsi que la liste des rapports remis en 2007.

Enfin, le rapport cite les fonctions de représentation des membres du Conseil général au sein d'autres structures et organismes, complétant ainsi la mise en perspective panoramique de l'activité du Conseil général en 2007.

Présentation du Conseil général

Le *Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux* (CGAAER) a pour mission d'assister les ministres dans l'exercice de leurs attributions en participant à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques qui concernent son champ de compétence.

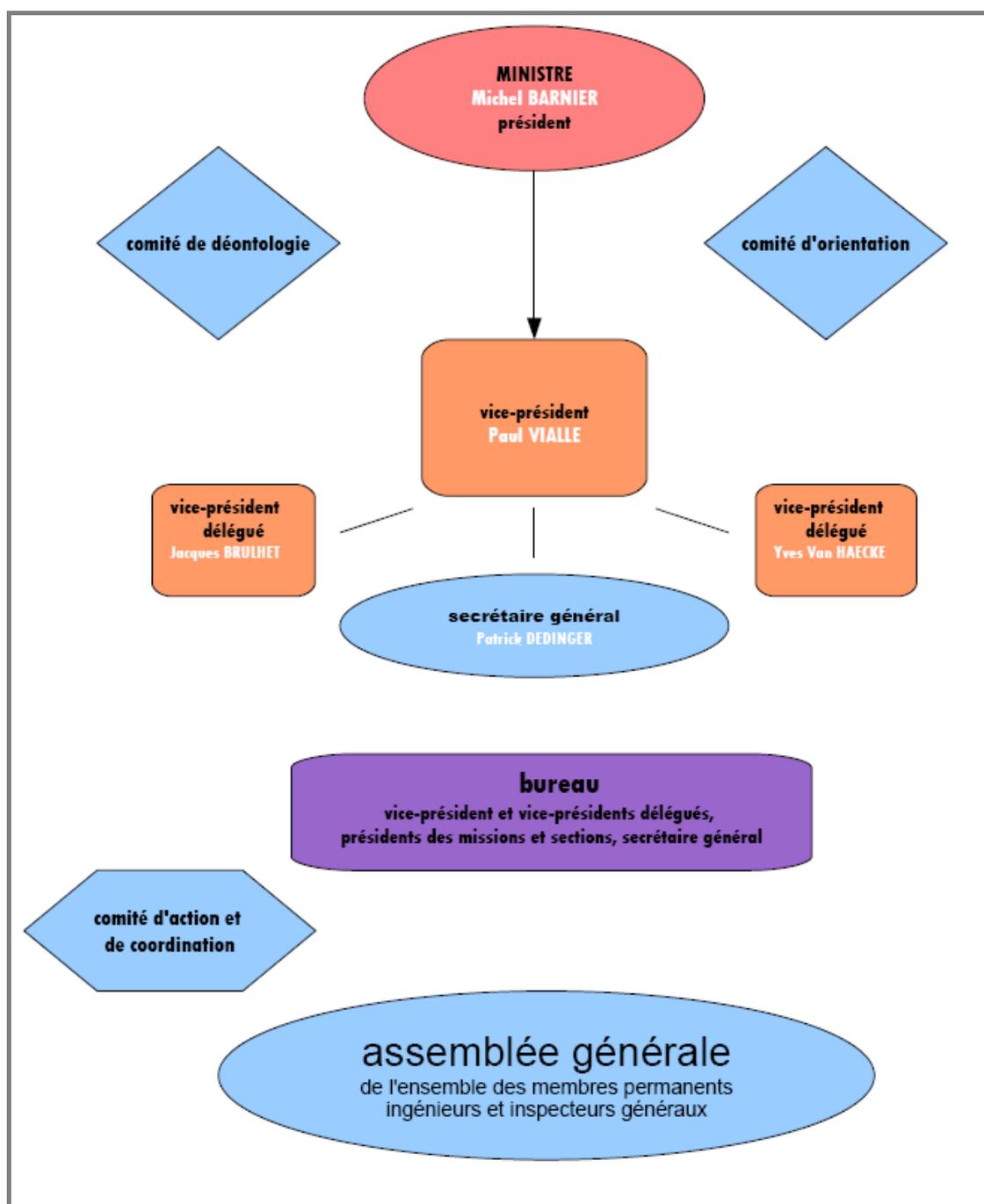
Créé en avril 2006, le Conseil général est présidé par le Ministre de l'agriculture et de la pêche.

Le Conseil général participe à la modernisation de l'action publique, à la mesure de la performance des services centraux et déconcentrés ainsi que des établissements publics et il veille au bon emploi des ressources publiques.



Composé d'ingénieurs généraux du génie rural, des eaux et des forêts, d'inspecteurs généraux de la santé publique vétérinaire, d'inspecteurs généraux de l'agriculture et de quelques chargés de mission et d'experts associés en raison de leurs compétences particulières, il est organisé en **missions permanentes, sections et commissions**.

Gouvernance du Conseil général



Comité de déontologie

Les missions du Conseil général sont réalisées conformément aux principes définis par une charte de déontologie répondant aux normes internationalement reconnues. Composé de personnalités qualifiées non-membres du Conseil général, ce comité formule tous avis et recommandations relatifs à l'application de cette charte. Il établit un rapport annuel rendu public.

Comité d'orientation

Il est composé de représentants des différents commanditaires, bénéficiaires des missions, études et travaux conduits par le Conseil général (Directeurs des administrations centrales du Ministère de l'agriculture et de la pêche, et du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire), ainsi que des membres du bureau.

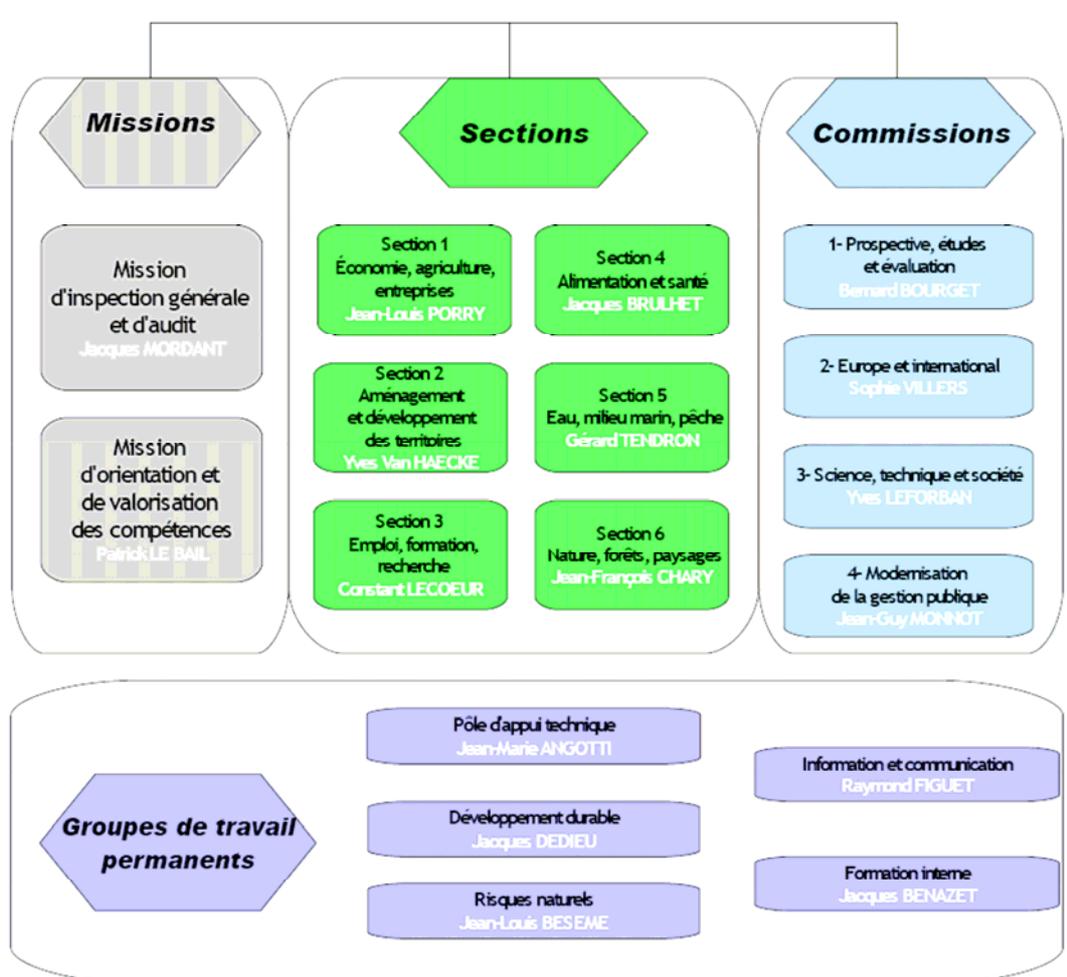
Bureau

Le bureau est l'organe de direction du Conseil général. Il est saisi de toutes les questions touchant à son organisation et à son fonctionnement.

Comité d'animation et de coordination

Il réunit les membres du bureau, les présidents des commissions et des groupes de travail permanents ou temporaires, ainsi que deux membres des missions permanentes et deux membres par collège des sections et des commissions. Il est saisi de toutes les questions communes à plusieurs missions permanentes, sections, commissions ou groupes de travail. Il prépare le programme de travail annuel et le rapport d'activité du Conseil général.

Organisation fonctionnelle

1^{er} septembre 2008

De multiples métiers

regroupés

en quatre axes

Axe 1 : audit - inspection - contrôle

Axe 2 : ressources humaines

Orientation, suivi et valorisation des connaissances

Axe 3 : expertise - conseil - études - appui

Axe 4 : prospective - veille - évaluation

Axe 1 : Audit - Inspection - Contrôle

Préambule

Les missions d'audit et de contrôle sont essentielles pour améliorer les conditions de mise en oeuvre des politiques publiques. Elles contribuent à apporter aux responsables de ces politiques, au premier chef le Ministre, une assurance raisonnable sur la performance de cette mise en oeuvre, appréciée en termes de régularité, d'efficacité et d'efficience.

Au sein du Conseil général, il appartient à la MIGA (*Mission permanente d'inspection générale et d'audit*) de piloter l'ensemble de ces missions.

Le programme annuel d'audit, d'inspection et de contrôle du Conseil général s'exerce dans des domaines très variés, correspondant à différents besoins d'audit (audits internes, externes, de conformité ou de performance).

Activités permanentes d'audit interne

Les politiques communautaires

Une part importante de l'activité concerne la mise en oeuvre de la réglementation européenne, qui impose très fréquemment aux États membres de mettre en place des mécanismes d'audits internes. C'est le cas, en particulier, de la gestion des fonds européens comme les fonds agricoles (FEAGA, FEADER) ou les fonds structurels (FEDER, FSE, IFOP et FEP). Mais c'est désormais aussi le cas pour la mise en oeuvre de la politique sanitaire et de sécurité alimentaire.

La mise en oeuvre des fonds communautaires nécessite, en effet, une formalisation très précise des procédures qui s'apparente à un processus qualité. Le même constat peut être fait pour la gestion du FEAGA dans d'autres secteurs comme les aides aux organisations de producteurs de fruits et légumes ou les aides à l'agriculture des départements d'Outre-mer.

Pour le FEAGA

En 2007, la MIGA a conduit des missions relatives à différents thèmes dont celui du contrôle sur place des primes animales et de l'*identification pérenne généralisée* des animaux (IPG).

Ces missions montrent bien que la façon de gérer ces actions par les services déconcentrés est en constante amélioration. Mais il reste encore des progrès à effectuer en matière de formalisation des procédures, de traçage des différents actes de l'instruction et de supervision.

Dans le domaine des fonds structurels

Le Conseil général contribue au travail collectif conduit dans le cadre de la « *Commission interministérielle de coordination des contrôles* » présidée par un inspecteur général des finances, et qui associe l'Inspection générale de l'administration du Ministère de l'intérieur et l'Inspection générale des affaires sociales.

Cette commission conduit des audits pendant toute la période de mise en oeuvre des fonds et prépare une « déclaration de validité » au moment de clôturer les comptes de chaque programme pluriannuel.



Dans le domaine de l'alimentation

Le directeur général de l'alimentation, en tant qu'autorité compétente, organisatrice des contrôles » au sens du règlement UE n° 882/2004 a mis en place une fonction d'audit interne et a confié au Conseil général – MIGA, le soin de conduire ces audits dans les domaines suivants :

- les plans d'urgence contre les épizooties majeures ;
- le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale ;
- les passeports phytosanitaires européens.

Ces audits ont été engagés au cours de l'année 2007. Ils se poursuivront en 2008, voire en 2009 pour les premiers.

L'audit sur « le programme de maîtrise des salmonelloses dans la filière de production des oeufs de consommation » qui avait été engagé en 2006 a été conclu en 2007 (voir ci-contre).

Modernisation de la gestion publique

La LOLF (*Loi organique relative aux lois de finances*) du 1er août 2001 a introduit un changement profond dans la manière de conduire l'action de l'État. Les politiques publiques sont désormais définies dans des programmes. Un *Comité interministériel d'audit des programmes* (CIAP) a été mis en place pour accompagner cette réforme importante.

Depuis 2006, première année d'application de la réforme, le CIAP réalise chaque année des audits sur un échantillon de programmes. Les conclusions des rapporteurs, accompagnées de l'avis du CIAP, sont ensuite transmises au ministère concerné, à la Cour des comptes et au Parlement.

En 2007, le Conseil général a participé à cinq audits dont deux sur des programmes du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

Globalement, les travaux du CIAP montrent bien les progrès accomplis dans l'appropriation de cette réforme par les différents ministères.

D'autres progrès sont toutefois encore nécessaires, en particulier dans l'utilisation de cet outil pour le pilotage des services comme celui des opérateurs de l'État.

Cette réforme renforce aussi la responsabilité des services comme ordonnateurs des dépenses de l'État. Il est donc indispensable que les responsables de ces services mettent en place un système de contrôle interne budgétaire et comptable fiable.

À la demande de la *direction des affaires financières et de la logistique* au Ministère de l'agriculture et de la pêche, la MIGA a conduit, à titre expérimental, des audits de contrôle interne dans quelques services déconcentrés.

Ces audits ont mis en évidence des différences sensibles entre services dans la prise de conscience de l'importance de cette question.

Audits externes

Les services du Ministère de l'agriculture et de la pêche ne sont pas les seuls à mettre en oeuvre les politiques qui relèvent de la responsabilité de ce ministère. Il est donc indispensable que le Conseil général conduise également des missions d'audit dans les autres structures concernées.

Rapport d'audit sur « le programme de maîtrise des salmonelloses dans la filière de production des oeufs de consommation »

Les auditeurs estiment notamment que le programme de maîtrise s'appuie, dans une très grande majorité de situations, sur des agents compétents et motivés. Les auditeurs ont également identifié de bonnes pratiques professionnelles qui méritent d'être promues.

Ils ont constaté la très bonne acceptation par toutes les structures concernées de l'audit interne et de leur très grande réactivité à produire des programmes pertinents d'actions.

Cependant, les auditeurs émettent plusieurs recommandations :

- une mise en œuvre plus rigoureuse du dispositif réglementaire actuel ;
- une révision de ce dispositif au regard d'une étude actualisée des risques pour le rendre plus efficace ;
- une optimisation du management de l'ensemble du programme en vue de le rendre encore plus efficient.

Plusieurs des recommandations ont été prises en considération dès 2007 ; elles seront suivies d'un autre train de mesures en 2008.

Enfin, les auditeurs ont rédigé un **guide d'auto-évaluation** destiné aux *directions départementales des services vétérinaires* non audités, pour faire le point quant à leur propre niveau de mise en œuvre et de maîtrise du programme audité.

Globalement, il est possible de considérer que ce programme national de maîtrise des salmonelloses a permis une diminution significative des toxi-infections alimentaires liées à la consommation d'œufs en coquille.



En matière de développement agricole et rural

Le ministère a pris en gestion directe les crédits d'intervention après dissolution de l'ANDA (*Association nationale pour le développement agricole*), puis de l'ADAR (*Association pour le développement agricole et rural*). Un compte d'affectation spéciale, le CASDAR a été créé. Le Conseil général a été chargé de conduire des contrôles de *deuxième niveau* par un arrêté du ministre en date du 25 avril 2007.

Au cours de cette année, le référentiel a été établi et les premiers contrôles ont été réalisés. Les principales recommandations ont porté sur des points de conformité et sur la nécessité de mettre en place des outils pour se donner les moyens d'apprécier l'efficacité des concours financiers accordés.

Pour les Chambres d'agriculture

Le programme a été limité compte tenu du renouvellement des membres de Chambres d'agriculture au début de l'année 2007.

Trois d'entre elles ont été auditées. Il s'agit d'établissements qui avaient demandé des dérogations aux taux de majoration de la taxe additionnelle au foncier non-bâti.

Rapport sur « le programme expérimental d'audits ciblés des Chambres d'agriculture »

Ce programme expérimental, mis en place à la suite de la réforme dont les Chambres d'agriculture ont fait l'objet, a concerné trois d'entre elles retenues en raison de leur diversité de contexte géographique et d'environnement professionnel agricole.

Il portait prioritairement sur les trois points suivants :

- l'évolution de la situation financière de la Chambre et l'efficacité des dérogations accordées ;
- les modalités de gestion du *Centre de formalité des entreprises* (CFE) et des contrats d'apprentissage ;
- les actions conduites par la Chambre pour mettre en application les nouvelles règles d'élaboration et de présentation du budget unique.

Par-delà les observations et recommandations destinées à améliorer, en 2008, la pratique de ce type d'audit, quelques **observations générales communes** aux trois audits ont été formulées :

- **le suivi et l'évaluation** fondés sur des indicateurs et des données clés comme outils de pilotage sont indispensables ;
- la **logique de réforme** : l'introduction du budget unique s'inscrit dans une logique de performance et doit s'accompagner d'un effort prioritaire pour développer le contrôle interne, la comptabilité analytique ainsi que le contrôle de gestion.

Il est indispensable que l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture) pilote ces différents chantiers et leur apporte l'aide nécessaire ;

- les **clarifications** : les auditeurs ont constaté que certaines prescriptions réglementaires sont soit imprécises soit n'ont pas été rendues opérationnelles faute d'*outils* adaptés.

Dans les trois départements (à des niveaux variables) les relations entre la Chambre et l'ADASEA, *Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles*, devraient être clarifiées pour éviter des concurrences contre-productives et gaspilleuses de moyens.

Missions occasionnelles

En dehors des missions permanentes, dont le Conseil général assure la responsabilité, il peut être sollicité pour des missions soit dans un cadre interministériel, soit à la demande du Ministre.

C'est ainsi que le Conseil général a participé à la politique des audits de modernisation, lancée par le Premier ministre en fin d'année 2005. En 2007, il a contribué à cinq audits dans des domaines variés.

Au printemps 2007, cette politique a été remplacée par une opération nettement plus ambitieuse : la *révision générale des politiques publiques* (RGPP).

Des équipes d'auditeurs ont été constituées pour faire une analyse systématique des politiques conduites et s'interroger sur leur utilité, leur efficacité, leur efficience...

Le Conseil général était membre de l'équipe en charge des politiques du Ministère de l'agriculture et de la pêche, ainsi que de celles qui concernent l'enseignement scolaire.

Ce travail a permis de faire des propositions de réformes qui ont été examinées en comité de suivi puis lors du Conseil de modernisation présidé par le Président de la République, le 12 décembre 2007. Le travail s'est poursuivi en 2008.



Axe 2 : Ressources humaines

Orientation, suivi et valorisation des connaissances

Formation initiale et recherche

Plusieurs chantiers concernent la formation dispensée par les établissements d'enseignement technique ou supérieur rattachés au Ministère de l'agriculture et de la pêche, tout comme les activités de recherche menées au sein de ces établissements.



Formation initiale

L'emploi et les métiers : un travail sur l'adéquation entre la demande professionnelle et la préparation à l'emploi a été engagé, notamment sur les métiers de l'agroalimentaire, des services aux personnes, de l'aménagement et de l'espace rural, secteurs où l'enseignement agricole a eu une forte croissance ces vingt dernières années.

Enseignement supérieur et recherche

Le *processus de Bologne* qui aboutit au niveau européen à la généralisation du dispositif LMD (licence, master, doctorat), la création des diplômes de licences professionnelles, la réorganisation de l'enseignement supérieur autour de sept grands pôles régionaux d'enseignement supérieur des « sciences et technologies du vivant et de l'environnement » et la toute récente loi sur l'autonomie des Universités modifient profondément le paysage des formations supérieures.

Un groupe de travail a été chargé d'en analyser les conséquences sur le dispositif actuel et d'élaborer des préconisations pour l'avenir du dispositif français de formation supérieure.

Dans le secteur de la recherche, quelques points importants ont été analysés en matière de liaisons entre l'enseignement et la recherche.

Ainsi a été traitée la participation conjointe des établissements d'enseignement supérieur et des établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST) :

- à la gouvernance des pôles,
- à l'implication des enseignants-chercheurs dans les UMR (*Unité mixte de recherche*) et dans les commissions d'évaluation,
- à l'évaluation des enseignants-chercheurs,
- à la place de l'enseignement dans la définition des projets des UMR et dans leur labellisation,
- aux équilibres entre les universités et les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) lors de la préparation et la mise en œuvre des projets de licences professionnelles.

Rapport sur « la réorganisation de l'enseignement supérieur agricole »

Cette mission a réalisé un point d'étape sur la réorganisation du réseau de 25 établissements (18 établissements publics et 7 privés sous contrat), décidée par le Ministre de l'agriculture et de la pêche en 2004, **créant sept pôles de compétences et deux sites** en fonction des spécificités régionales ou locales. Environ 13 500 étudiants sont concernés.

La mission constate que les changements impulsés localement sont réels et, la plupart du temps, profonds. L'initiative laissée aux responsables a permis une appropriation du projet ministériel et la construction de réponses par consensus souvent fort même si les logiques diffèrent selon les types d'acteurs : logique thématique ou non, pilotage local ou central...

Un pilotage national des stratégies locales et régionales diversifiées et mises en œuvre localement tout en veillant à la cohérence de l'ensemble, devient indispensable. La poursuite passe aussi par une démarche d'évaluation et de contractualisation avec les pôles et sites, intégrant **des indicateurs de suivi et d'évaluation**.

Les évolutions proposées consistent à :

- renforcer l'action locale et régionale des pôles et sites, à travers l'appui et la validation, par le Ministère de l'agriculture et de la pêche, de leurs projets pédagogiques et scientifiques pluriannuels,
- améliorer la notoriété des pôles,
- renforcer les partenariats,
- s'approprier la méthodologie de la *loi organique relative aux lois de finances* LOLF (démarche de performance),
- mettre en place une démarche de projet et décliner tous les aspects d'un plan stratégique.

Après plusieurs tentatives de réforme, entre 1980 et 2000, la décision ministérielle de 2004 a donc généré une vraie dynamique dont il sera intéressant de mesurer les effets dans les prochaines années.

Plus largement, le Conseil général s'efforce de définir la place de la recherche au sein du ministère chargé de l'agriculture et ses liaisons avec les autres composantes du dispositif.

Le Conseil général, à travers sa section « emploi, formation, recherche », a joué un rôle déterminant par ses missions sur la structuration et la mise en place des pôles de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les sciences et technologies du vivant. Des équipes d'ingénieurs et inspecteurs généraux restent mobilisées tant dans les *conseils scientifiques* des pôles que dans l'appui aux structures nouvelles *Grand établissement* ou *Groupe d'intérêt scientifique* selon les cas.

La prise en compte de la spécificité de l'enseignement agricole est assurée par la présence de membres du Conseil général dans divers travaux interministériels. Ces membres ont ainsi été associés aux *audits de modernisation* ainsi qu'aux travaux en cours sur la *révision générale des politiques publiques* (RGPP) portant sur l'enseignement technique et sur l'enseignement supérieur. De même le président de la section « emploi, formation, recherche » a participé aux travaux de la commission sur la condition enseignante, présidée par Marcel Pochard, Conseiller d'État.



Autres activités dans ce domaine

À l'instar de l'*Inspection générale de l'éducation nationale*, des membres du Conseil général président divers concours et jurys à titre d'autorité académique exercée par le Ministère de l'agriculture et de la pêche dans son champ de compétence (*voir ci-contre*).

Parallèlement, le Conseil général a contribué à la refonte du *corpus juridique* dans le domaine de l'enseignement agricole, avec pour but de faciliter l'accès des services et des usagers à des normes claires et intelligibles pour les non-spécialistes, mais aussi d'améliorer la qualité rédactionnelle et la cohérence des textes. Il ressort de ces travaux que l'objectif de lisibilité et d'accessibilité ne pourra pas être totalement atteint par des décisions relevant du seul ministère chargé de l'agriculture ; en effet, cet objectif est considéré, sur certains points, comme étant de valeur constitutionnelle.

Actions concernant les agents de catégorie A

Le Conseil général est intervenu sur le champ des agents de catégorie A, gérés par le Ministère de l'agriculture et de la pêche, selon deux angles.

Le premier est relatif à l'orientation et la valorisation des compétences de ces agents.

Le second, plus prospectif, concerne leur mobilité.

Présidence de jury : une activité du Conseil général méconnue

En 2007, pour des milliers de candidats, hommes ou femmes, examens et concours auront été un moment très fort de leur cursus universitaire ou personnel. Cette étape qui atteste de leurs connaissances et de leurs aptitudes, est un enjeu souvent crucial pour la poursuite d'études, l'entrée dans la vie active ou un changement d'activité professionnelle.

Ces épreuves écrites et orales mobilisent de nombreux examinateurs et correcteurs réunis dans de multiples jurys dont la présidence a le plus souvent été assurée par des membres du Conseil général.

Le rôle de président de jury comprend, selon le type d'examens ou de concours, de multiples volets. Toutefois dans tous les cas, le président assure l'animation et la coordination des membres du jury, et il veille à l'harmonisation de l'évaluation pour garantir l'équité et l'impartialité avec cette part indispensable d'humanité envers des candidats généralement très stressés par l'enjeu de l'épreuve.

Ainsi, début 2007, des membres du Conseil général ont participé à 59 jurys comme président ou comme membre.

Enfin, d'autres recrutements demandent la participation du Conseil général, c'est le cas pour la sélection des proviseurs de lycée de l'Éducation nationale. Le président de la section « emploi, formation, recherche » participe aussi au recrutement de l'ENA (École nationale d'administration).

Orientation et valorisation des compétences

Le Conseil général est chargé d'une mission d'orientation, de conseil individualisé et de valorisation des compétences des agents de catégorie A des corps et emplois administratifs et techniques. Il apporte son concours au Secrétariat général du ministère en la matière.

Les moyens consacrés à cette mission ont été améliorés en 2007. Il s'agit en particulier d'une nouvelle base spécifique de données qui a occasionné d'importants travaux pendant l'année 2007.

Parallèlement, le Conseil général a continué à faire porter ses efforts sur le site Internet destiné aux personnels de catégorie A et ouvert aussi à ceux qui sont affectés dans d'autres structures que le ministère chargé de l'agriculture. Ce mode de diffusion est complété par la rédaction et l'envoi à ces agents d'une lettre d'information trimestrielle, *la lettre de la mc2*, et par la tenue de réunions régionales de contact et d'information.

Un effort particulier a été poursuivi pour préciser les méthodes de travail et augmenter la formation des membres du Conseil général (*inspecteurs ou ingénieurs chargés d'orientation et de suivi* : les IGOS) qui assurent ces missions.

La prise en compte des agents de la filière administrative a été engagée d'une manière significative en 2007 ; à cet effet les IGOS ont rencontré systématiquement les *attachés d'administration* en fonction dans les établissements d'enseignement agricole (secondaire et supérieur). Pour les directeurs d'établissements sous statut d'emploi, le programme engagé en 2006 a été poursuivi.

Les parcours professionnels des cadres du ministère ont fait l'objet d'une circulaire d'orientation et de plusieurs circulaires d'application, pour les différentes filières, en 2003 et 2004. Depuis lors, les fusions de corps, mais aussi les réformes de structure engagées sont venues modifier le cadre dans lequel ces parcours se déroulent. Le Conseil général a apporté une contribution aux travaux du Secrétariat général pour prendre en compte ces évolutions et approfondir l'approche des parcours qualifiants et la cotation des postes.

Mobilité des personnels

Le Conseil général a mené des travaux portant sur la mobilité des personnels (en liaison avec le *Service des ressources humaines du ministère*) en vue d'aboutir à une note de préconisations pour redéfinir les règles et les mesures d'accompagnement à la mobilité des personnels de catégorie A, à partir des travaux de l'*Observatoire des missions et des métiers*.



Préconisations

La mobilité doit être envisagée sous l'angle de l'identification des besoins en compétences et plus largement du management des compétences, à côté de la recherche de la performance des structures. À cet égard, plusieurs interlocuteurs souhaitent que l'administration centrale reprenne l'initiative en fonction d'un but clairement affiché en termes de management des ressources humaines.

Sur la base de ses analyses et de ses réflexions, la *mission permanente d'orientation et de valorisation des compétences* a préconisé de :

Préciser davantage les finalités poursuivies et se doter d'une politique plus offensive

Définir des orientations clairement affirmées à partir d'un diagnostic partagé et dotées d'objectifs de développement pour chaque type de mobilité et pour chaque catégorie de personnel.

Fournir aux structures et aux agents des outils leur permettant de mieux appréhender la notion de parcours professionnel et d'en favoriser la construction par l'élaboration d'une cartographie des emplois proposant des aires de mobilité pour chaque emploi.

Reconnaître et valoriser davantage les mobilités

Faciliter la mobilité géographique conduit à devoir améliorer l'aide au logement et limiter la pénalisation de cette mobilité (baisse de note administrative ou de prime, recul dans la liste des propositions d'avancement...).

Fluidifier la mobilité structurelle régionale notamment avec les établissements publics sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de la pêche (ONF – *Office national des forêts*, AFSSA – *Agence française de sécurité sanitaire des aliments*...).

Valoriser la mobilité fonctionnelle interne par la reconnaissance des compétences dans les promotions individuelles et par la diminution du poids de l'ancienneté dans la grille d'avancement.

Encourager la mobilité interne par la transparence et la proposition systématique (en dehors des postes à profil) des postes en interne avant de faire appel à la mobilité externe. Accompagner l'agent à travers un appui personnalisé (plan de formation individuel) assuré par un référent de proximité lui-même professionnalisé.

Développer une culture de la mobilité par la mise en place de parcours qualifiants et d'un suivi individuel à différentes étapes « clefs » de la carrière.

Former l'encadrement et inciter chaque service déconcentré à mettre en place une charte locale de management et à développer un volet GRH (*gestion des ressources humaines*) dans son projet stratégique.

Prendre des mesures pour lutter contre les déséquilibres d'attractivité en organisant des concours locaux, à l'échelon départemental, notamment pour les catégories B et C administratifs, et par la mise en place d'une bonification d'ancienneté ou d'une prime.

Développer les possibilités de mobilité à l'intérieur de la fonction publique par le développement des bourses de l'emploi et une gestion plus locale des mouvements.



Axe 3 : Expertise - Conseil - Études - Appui

Les missions d'expertise, de conseil, d'étude ou d'appui constituent une part importante de l'activité du Conseil général. Ces missions recouvrent des réalités différentes qui, en fonction des objectifs poursuivis et des méthodes appliquées, peuvent être ainsi réparties :

les missions d'études et d'anticipation que le Conseil général développe portent sur les questions et les politiques publiques les plus actuelles ;

les missions d'expertise, de conseil et d'appui aux services, nombreuses et diverses, demandées aussi bien par les Ministres ou leur cabinet (*Ministère de l'agriculture et de la pêche*, d'une part, et *Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire*, d'autre part) que par leurs directions d'administration centrale.

Ces missions de conseil recouvrent aussi bien des questions portant sur des pans entiers de politiques publiques que sur des problèmes plus particuliers.

Études et anticipation

Il s'agit d'un travail de fond des sections et des commissions déterminé par le programme de travail ou dicté par l'actualité.

Les thèmes du programme de travail

Les trois exemples retenus portent sur l'économie agricole, la protection sanitaire et la forêt. Ils illustrent cette dialectique entre étude et actualité.

Les travaux du groupe de travail sur le **droit de la concurrence en agriculture et son impact sur l'organisation des filières, ainsi que sur les interprofessions**, ont apporté aux *Assises de l'agriculture* l'appui nécessaire et ont contribué à la préparation du *mémoire* à la *Commission européenne* relatif à une « organisation responsable des filières agroalimentaires dans l'intérêt des agriculteurs et des consommateurs ».

Dans le domaine de la **gestion des zoonoses, les enseignements de l'influenza aviaire en 2005-2006** ont été analysés par un groupe de travail.

Seize recommandations ont été élaborées, discutées avec les partenaires concernés et adressées au ministre et aux structures centrales impliquées.

Parmi ces recommandations, on peut relever le rôle moteur que doit jouer le ministère en matière de communication, la demande ciblée d'expertises à l'*Agence française de sécurité sanitaire des aliments* (AFSSA), des thèmes de recherche, la surveillance de la faune sauvage, le soutien à la filière avicole.

Ces recommandations ont été diffusées et reprises dans la presse professionnelle vétérinaire.

Un groupe de travail s'est attaché à analyser les raisons de la **sous-exploitation de la forêt française** et a démontré le nécessaire accroissement de la mobilisation en forêt et ses moyens : « le temps de la récolte est venu ». Ce rapport, qui a fait l'objet d'un avis motivé de la section compétente, a servi de base aux *Assises de la forêt*.

Avis délibéré de la section "nature, forêt, paysages"

La section, au vu du programme forestier national et de la stratégie nationale pour la biodiversité, prenant acte des constats du rapport du groupe de travail, « Pour mobiliser la ressource de la forêt française »,

Considérant

- le danger, à terme, de cette situation pour la forêt française : sensibilité accrue aux risques naturels, risques d'incendie, vieillissement de la forêt, risque de dépérissement massif à la suite des effets du changement climatique,
- les besoins nationaux en bois et le niveau préoccupant du déficit du commerce extérieur,
- la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique par le stockage du bois hors forêt, son utilisation en substitution à d'autres matériaux et l'utilisation du bois énergie,
- la contribution à l'organisation territoriale et au maintien de la biodiversité par la conduite raisonnée de la récolte.

Recommande

- d'envisager un doublement de la récolte commercialisée à l'échéance de dix ans : ce doublement non seulement n'aurait rien d'excessif car il est compatible avec les capacités physiques de la forêt française, mais il est également nécessaire pour une gestion « soutenue » de la forêt,
- de prendre les mesures pour obtenir une augmentation rapide de la récolte en agissant tant sur l'offre (accessibilité...) que sur la demande.

Le 7 novembre 2007

Parallèlement à la mission interministérielle sur **l'étalement urbain**, un groupe de travail sur cette thématique a approfondi la connaissance de ce phénomène et de son impact sur les activités agricoles et les espaces naturels, en procédant à l'évaluation des instruments destinés à protéger les terres agricoles et les espaces naturels (ZAP : *zone agricole protégée* ; DGEAF : *document de gestion de l'espace agricole et forestier* ; PAEN : *protection des terres agricoles et des espaces naturels péri-urbains*). Ces réflexions ont contribué aux travaux des *Assises de l'agriculture* - groupe « territoires ».

Mise en perspective des connaissances capitalisées dans des missions récentes ou en cours

Ayant effectué plusieurs missions relatives au **secteur vitivinicole**, les membres du Conseil général ont constitué un groupe de **réflexion sur l'avenir de ce secteur** à partir de l'analyse de la crise et des conséquences de la réforme de l'organisation commune de marché.

Intervention en matière de recherche, notamment dans l'orientation et la coordination des travaux de recherche en amont des politiques publiques

Le groupe *Recherche et politique publique* a recueilli les besoins en matière de recherche des Directions d'administration centrale (DGAL, DPMA, DGFAR, DGPEI).

Les auditions de ces directions ont mis en évidence une faiblesse dans les relations du Ministère de l'agriculture avec la recherche, et dans l'appui à l'élaboration de ses politiques. Renforcer le dispositif de concertation, d'élaboration et d'évaluation est apparu comme une clé pour y remédier et sécuriser le développement de sa stratégie scientifique.

Quatre propositions ont été formulées :

- la mise en place d'un « comité scientifique du Ministère de l'agriculture et de la pêche »,
- une meilleure approche des programmes nationaux (ANR : *Agence nationale de la recherche*) et européens (PCRDT : *programme cadre de recherche et développement technologique*) par un *lobbying* concerté,
- une réflexion approfondie sur le renforcement des Directions d'administration centrale en « spécialistes de la recherche »,
- une meilleure coordination des projets au sein du « comité scientifique ».

Les problématiques de l'agriculture sont liées à celles de la santé publique et de l'environnement.

Les interactions et articulations se sont renforcées et appellent une gestion coordonnée en interministériel. Un état des lieux des coordinations existantes a été dressé. Un document provisoire a été établi en juin 2007 et le rapport final fournira en 2008 aux décideurs une image des interactions existantes au niveau interministériel.



Urbanisme et agriculture : de la concurrence au contrat

Analyse et propositions d'orientations de la section « *aménagement et développement des territoires* »

Sur la période 1992-2005, chaque année 50 000 hectares de terres agricoles ont été consommés et artificialisés par l'habitat, les infrastructures, les zones d'activité, soit l'équivalent en surface d'un département par décennie.

Aujourd'hui, 45 % de la *surface agricole utile* et la même proportion d'exploitations se trouvent en zones urbaines et périurbaines situées sur des terres parmi les plus riches de France.

Les acteurs des territoires ruraux souhaitent que l'État demeure présent à leurs côtés pour mettre en œuvre leurs projets de territoire. Pour eux, la contribution financière de l'État n'en est pas l'unique raison, car ils sont conscients de leurs limites et ils considèrent que l'État, garant de l'équité territoriale, doit jouer également un rôle de catalyseur, d'animateur, ainsi que de médiateur et d'arbitre.

À partir de ce constat, quelques propositions concernant le positionnement de l'État, au croisement des démarches ascendantes et descendantes, ont été formulées :

- ancrer l'action publique dans le développement durable,
- agir en concertation avec les Régions et les Départements,
- travailler prioritairement avec les territoires de projet,
- privilégier les démarches contractuelles,
- soutenir l'ingénierie de développement territorial.

Ces orientations trouveront leur plein effet seulement si deux réformes essentielles sont réalisées : d'une part, la clarification des compétences dévolues aux collectivités territoriales, d'autre part, la réforme de la fiscalité locale.



Expertise – conseil appui aux services

Les productions dans ces secteurs répondent à des commandes du Cabinet ou des Directions d'administration centrale du Ministère de l'Agriculture et de la pêche, d'une part, et du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, d'autre part.

Expertise-conseil au service de la prise de décision

Dans le domaine de la chasse et de la faune sauvage, une mission interministérielle d'appui sur le dossier des grands prédateurs et le développement du pastoralisme a ainsi été conduite en vue de préparer un plan d'actions (voir ci-contre).

Dans le domaine de la forêt et du bois, une étude sur la première mise en marché des bois de la forêt privée a été réalisée, contribuant à approfondir les réflexions sur la problématique de la sous-exploitation de la forêt française.

La section chargée de l'économie agricole fournit d'autres exemples de missions conduites en vue de préparer un « plan » ou une décision sectorielle. Ainsi **dans le domaine des fruits et légumes**, des membres du Conseil général ont été étroitement associés à la prise de décision lors de la réfiguration des modalités d'application de la réforme de l'*organisation commune de marché*.

Expertise-conseil accompagnant la mise en œuvre des décisions

Les deux exemples tirés du domaine sanitaire, sont représentatifs d'un travail d'accompagnement directement exploité par l'administration centrale et le Cabinet du ministre.

Deux missions ont porté sur la **fièvre catarrhale ovine** (FCO). Les missionnaires ont joué le rôle de correspondants sur le terrain en animant des réunions avec les éleveurs. Ils ont pu ainsi les informer, relever leurs difficultés et attentes, et apprécier l'efficacité économique et sanitaire du dispositif. Les enseignements de ces missions seront utilisables pour réagir à l'apparition de maladies émergentes.

Surveillance des intrants en agriculture et en élevage : la prescription des produits phytosanitaires et la responsabilité des exploitants agricoles (cultures et élevages) vis-à-vis de la sécurité de leurs productions est un élément majeur introduit par le « paquet hygiène » dans le secteur de la production. La réflexion intégrée « animal-végétal » engagée en 2007 va se poursuivre.



Rapport sur « le Loup et le pastoralisme » Plan d'action 2008-2012 : propositions

Dans le contexte d'expansion territoriale de l'espèce *loup* et de la présence d'un pastoralisme important pour l'économie agricole de montagne, et sur la base de quinze années d'expérience, de nouvelles dispositions sont proposées pour un « cinquième plan d'actions *loup et pastoralisme* ».

Il importe que la France puisse se doter d'un plan réaliste et explicite afin que son expertise puisse être pleinement reconnue par la Commission européenne et éviter ainsi de futures incompréhensions. Ce plan 2008-2012 doit rester instauré dans un cadre d'action national et décliné localement.

Il est ardemment souhaité sur le terrain, la poursuite de la gestion du dossier « *loup et pastoralisme* » par l'État avec des objectifs clairement exprimés : une vision dans la durée, des territoires différenciés, un soutien au pastoralisme pérennisé, une cohabitation concertée et organisée, un suivi scientifique de l'espèce. Il est également attendu un soutien et un accompagnement fort de l'État.

Parmi les points importants du futur plan d'action, la mission attire l'attention sur :

- l'amélioration du système des constats de dommages avec des « forfaits adaptés au risque »,
- des protocoles de tirs revus et proposés dans un cadre de défense adapté ou de prélèvements à caractère exceptionnel,
- un suivi concerté de l'espèce, qui doit anticiper sur les zones potentielles de colonisation et être porté à l'échelon international sur l'arc alpin (*protocole de coopération transfrontalière franco-italo-suisse*).

Enfin, **l'information** résultant des faits et la communication, seules armes **pour contrer « la rumeur qui vient du silence »**, méritent qu'on déploie une énergie nouvelle sur ce sujet.



Expertises techniques

Dans ce domaine, les missions sont nombreuses, notamment en matière d'environnement, d'eau, de questions vétérinaires et sanitaires, et dans les pays tiers.

Il s'agit d'un volet très diversifié de l'activité. Ces missions valorisent le potentiel technique et l'expérience des membres du Conseil général, expérience tirée de leur formation initiale, des périodes de service sur le « terrain » en France et à l'étranger, ainsi qu'en administration centrale.

Emblématique de ce type de mission, peut être cité le rapport de mission d'appui au préfet des Deux-Sèvres pour la création d'organismes uniques de gestion de l'eau, à la demande conjointe de la *direction de l'eau* au Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et de la *direction générale de la forêt et des affaires rurales* au Ministère de l'agriculture et de la pêche.

Appui technique aux services déconcentrés :

le pôle d'appui technique (PAT)

Original, professionnel, utile, organisé par convention avec le Secrétariat général du ministère, le pôle d'appui technique développe son activité à travers **des réseaux de spécialistes** supervisés par des ingénieurs généraux du Conseil général.

Les cinq réseaux,

- « gestion des services publics »,
- « aménagement hydraulique »,
- « adduction d'eau potable »,
- « assainissement »,
- et « déchets »,

ont un fonctionnement opérationnel satisfaisant.

Quatre nouveaux réseaux « génie écologique », « données géographiques », « étalement urbain » et « usages du numérique » sont en création ou en cours d'extension.

La diminution constante des effectifs des services d'ingénierie dans les services déconcentrés, puis la perspective de disparition de l'ingénierie de maîtrise d'œuvre décidée dans le cadre de la *révision générale des politiques publiques* (RGPP) amènent les spécialistes de ces questions au Conseil général, en relation avec leurs correspondants du Conseil général des ponts et chaussées (devenu le Conseil général de l'environnement et du développement durable) à réfléchir sur les modalités d'expertise technique de l'État au service des politiques publiques.

Deux-Sèvres : gestion collective de l'irrigation dans le département

La mission menée a étudié, dans les Deux-Sèvres, la mise en œuvre du décret d'application de la *loi sur l'eau et les milieux aquatiques*.

Le contexte local est marqué par une grande sensibilité vis-à-vis des questions relatives à l'eau. D'un côté, le département détient sur son territoire une partie du marais poitevin et les touristes y viennent nombreux pour sillonner en barques les bras du marais, de l'autre ce sont environ 20 000 ha de cultures qui sont irrigués.

Après avoir auditionné tous les représentants des organismes concernés par la gestion de l'eau dans ce département, **la mission préconise** de :

- faire désigner par les préfets, *coordonnateurs de bassins*, un préfet « chef de file » pour chacun des bassins versants inter-départementaux,
- faciliter l'agrément d'organismes uniques sur ces territoires, et y assurer l'harmonisation des mesures de restriction d'usage de l'eau,
- enclencher le processus d'un retour à l'équilibre entre ressources et prélèvements, nécessaire notamment au respect de la *loi sur l'eau* et de la *directive cadre sur l'eau*.



Approche thématique

Les missions de conseil et d'appui s'inscrivent pour l'essentiel à l'intérieur de cinq chapitres : développement durable, compétitivité des entreprises et filières agricoles et agroalimentaires, alimentation, modernisation de l'administration, présence à l'international.

Développement durable

De nombreuses missions concernent le développement durable dont les principes doivent se retrouver dans la préparation et la mise en œuvre des politiques publiques conduites par le Ministère de l'agriculture et de la pêche et le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire :

- protection de l'environnement et des ressources naturelles,
- qualité sanitaire des aliments,
- protection du consommateur,
- santé et protection animale,
- développement équilibré des territoires...

Ces missions ont été fréquemment menées conjointement avec d'autres Corps de conseil et d'inspection puisqu'elles ont concerné des domaines à cheval sur les compétences d'autres ministères, écologie, enseignement et recherche, santé..., sans omettre les missions qui entrent dans le champ de compétence principal du ministère chargé de l'environnement pour lequel le Conseil général assure un rôle central d'appui.



Prévention des risques : la prévention des inondations sur l'île de la Réunion, et la programmation des travaux de protection a donné lieu à une expertise conjointe (Conseils généraux « agriculture » - « ponts et chaussées », et Inspection générale de l'environnement), à la demande de la *Direction de l'eau* et de la *Direction de la prévention des pollutions et des risques* au Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Cette expertise met en évidence la nature et la gravité des problèmes et ouvre des pistes pour des solutions durables.

Risques naturels en montagne : la mission d'appui au préfet du Tarn pour l'évaluation des dégâts forestiers liés au gel en *Montagne noire* et la définition d'un plan d'action.

Environnement et sécurité en Europe : à la demande des ministères chargés respectivement de l'écologie, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la présidence du groupe de travail national interministériel et inter-organismes sur les données in situ du programme européen GMES (acronyme anglais de Global Monitoring for Environment and Security) est assurée par un membre du Conseil général, lui-même membre du groupe européen correspondant.

Protection animale : les travaux du Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale, la charte nationale portant sur ce sujet (document abouti) et ses recommandations pour la composition et le fonctionnement des comités d'éthique en expérimentation animale (en cours d'achèvement), ont été coordonnés par des membres du Conseil général. Des notes adressées au Cabinet sur l'opportunité d'une consultation nationale sur la protection animale, ont précédé le lancement, début 2008, des « Rencontres animal - société ».

Plan d'action gouvernemental chlordécone aux Antilles (2008-2010) : en octobre 2007, le Premier Ministre a missionné le Directeur général de la santé pour assurer, avec l'appui du Conseil général, la coordination interministérielle de l'action gouvernementale sur le chlordécone aux Antilles.

Les risques liés à la contamination des sols antillais par le chlordécone, un pesticide utilisé jusqu'en 1993, constituent un enjeu sanitaire, agricole, environnemental, économique et social, inscrit dans le *Plan national santé environnement* (PNSE, action n°12), adopté par le Gouvernement en 2004.

Développement local : les réflexions d'un groupe d'étude dédié à cette question ont surtout porté sur les outils et les méthodes du développement local, ainsi que sur les questions de gouvernance, notamment le rôle de l'État dans la perspective de l'approfondissement de la décentralisation. Le groupe a particulièrement suivi la réalisation de l'évaluation des *Pôles d'excellence rurale* (PER).

Compétitivité

Filières agricoles et alimentaires

Les réflexions ont porté sur la compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires, à la lumière des différentes études relatives aux handicaps affectant ces filières et aux difficultés occasionnées par l'évolution des marchés mondiaux.

L'application du droit de la concurrence en agriculture et son impact sur l'organisation des filières et en particulier sur les interprofessions. Le Conseil général a pu apporter une contribution efficace au groupe ad-hoc des *Assises de l'agriculture*, et à la préparation du *mémoire* adressé à la Commission européenne pour favoriser une organisation responsable des filières agroalimentaires dans l'intérêt des agriculteurs et des consommateurs.

L'organisation des filières fruits et légumes : les différentes missions commandées au Conseil général ont permis d'éclairer les services et le Cabinet du ministre dans leurs négociations avec les organisations professionnelles pour une réforme profonde de la gouvernance de ce secteur, respectant les contraintes fixées par la nouvelle OCM (*organisation mondiale du commerce*) qui entre en application en 2008.

Alimentation

La montée en charge des réflexions au sein du Ministère de l'agriculture et de la pêche sur la politique publique de l'alimentation doit être notée. Des réflexions de fond ont été conduites en 2007 sur les thèmes suivants :

- l'alimentation : un sujet de politique publique ;
- la gestion de crise dans le domaine des zoonoses : les enseignements de la crise relative à la *grippe aviaire* ;
- la veille sanitaire et le maillage territorial dans les domaines vétérinaires et phyto-sanitaire ;
- la surveillance des intrants en agriculture et en élevage dans le cadre du paquet hygiène.

Pêche

Dans le domaine du milieu marin et de la pêche, trois rapports ont été remis. On peut citer en particulier l'expertise, conduite à la demande du Cabinet du ministre chargé de la pêche, sur la situation économique de la pêche vendéenne ou celle concernant le fonctionnement de la société aquacole de l'Ile-de-Ré.



Modernisation de l'administration

Dans le cadre de la stratégie ministérielle de réforme, puis de la révision générale des politiques publiques, **le Conseil général a accompagné le changement** :

en amont, par l'anticipation, la confrontation des hypothèses, l'exploitation des expériences, le suivi des phases de test...

en aval, par l'accompagnement de la mise en œuvre.

Le Conseil général a suivi la **mise en œuvre des réformes** en cours **des services déconcentrés** en liaison avec les Secrétariats généraux des deux ministères concernés et le Conseil général des ponts et chaussées, en participant, notamment, à l'évaluation de l'expérimentation des DDEA.

Des membres du Conseil général font partie de l'équipe « **simplifions** » placée auprès du Secrétaire général du ministère ; un autre groupe a coordonné la refonte du corpus juridique dans les domaines forestier, sanitaire et de l'enseignement. Les conclusions de deux des trois groupes de travail ont été remises en fin de premier semestre 2007 avec des propositions de modifications des textes codifiés.

Ingénierie d'appui territorial (IAT) : le Conseil général a contribué à la réflexion sur le devenir des *missions d'ingénierie d'appui territorial* assurées par les agents du Ministère de l'agriculture et de la pêche et à leur évolution en raison des nouvelles données sur le rôle de l'État.

Présence à l'international

Le Conseil général participe à « l'effort de présence à l'international » du Ministère de l'agriculture et de la pêche (coopérations bilatérales et multilatérales, jumelages européens, expertises techniques...) et du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (expertises).

Les expertises ponctuelles concernent essentiellement les domaines de l'eau et de l'environnement ainsi que les domaines vétérinaire et sanitaire.

Dans le domaine de l'eau, le Conseil général est régulièrement sollicité par la *Direction générale du trésor et de la politique économique* au Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi pour réaliser l'expertise de projets d'assainissement ou d'adduction en eau potable à l'étranger, susceptibles de bénéficier de prêts, notamment de la *Banque européenne d'investissements*, complétés par des prêts du Gouvernement français.



L'exemple de l'évaluation technique et économique du projet d'extension du système d'assainissement de la ville d'Erdenet en Mongolie est caractéristique de ces missions d'expertise, validant les choix essentiels tout en recommandant des inflexions de certains aspects du projet.



La Commission « Europe et International » a également suivi les missions d'expertise, de conseil et d'appui à l'international conduites par les membres du Conseil général.

Leur implication a contribué à remporter, seuls ou en partenariat avec d'autres États membres, plusieurs offres de jumelage institutionnel européen dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture. En 2007, les membres du Conseil général étaient chefs de projets de huit jumelages intra européens et trois méditerranéens, ainsi que de trois coopérations bilatérales.

Onze membres du Conseil général ont, par ailleurs, contribué aux actions d'organisations nationales et internationales de coopération, de formation et de développement.

Comparaison internationale

Formations agricoles à l'étranger

Il est intéressant, dans la mondialisation actuelle, de réaliser un panorama de l'enseignement agricole au plan européen. Cette réflexion est conduite en liaison avec l'évaluation en cours sur l'ouverture européenne et internationale des établissements d'enseignement supérieur agricole.

L'étude conduite sur le **format des ministères de l'agriculture** a contribué à formaliser, dans le programme 2008, l'idée de « **l'observatoire des pratiques européennes** », démarche souhaitée par le Ministre de l'agriculture. Elle offre une analyse du périmètre de compétence des ministères en charge de l'agriculture dans les pays de l'Union européenne et des modes de gouvernance des politiques publiques.

À partir des éléments réunis avec le concours des attachés agricoles et vétérinaires, le rapport met en évidence qu'il n'y a pas de modèle mais trois modes d'organisation dominants.

Par ailleurs, deux thématiques ont fait l'objet d'un approfondissement donnant lieu à des rapports complémentaires : le secteur de la sécurité alimentaire et celui de la forêt.

Europe : le centre de gravité des ministères en charge de l'agriculture est-il en passe d'évoluer ?

L'atelier de réflexion créé par les Commissions « Modernisation de la gestion publique » et « Europe – International » a étudié **onze pays européens**, reflets d'un panorama étonnamment divers quant aux modes d'organisation des pouvoirs publics (États fédéraux ou assimilés, centralisés et déconcentrés ou non), quant aux instances territoriales qui les composent et aux pouvoirs qui leurs sont dévolus.

Il ressort de cette **comparaison** :

- **le périmètre commun** à tous les ministères de l'échantillon est dans l'ensemble un socle stable, basé sur **la production et l'économie des filières** ;
- **l'alimentation** est partout le prolongement de l'agriculture, associé à la sécurité sanitaire des aliments, à la santé animale et celle des végétaux ;
- **le développement rural** est quasiment partout inscrit dans les missions du ministère, mais pour autant tous n'en ont pas la pleine maîtrise ;
- **les affaires sociales agricoles, la formation initiale, supérieure et professionnelle** ne sont pas des compétences de plein exercice des ministères en charge de l'agriculture. Quant à la compétence sociale au sein du Ministère de l'agriculture, elle est pour l'essentiel une spécificité française ;
- **la recherche** dépend partiellement du ministère en charge de l'agriculture dans quelques pays ;
- **la compétence environnementale** ne dépend du ministère en charge de l'agriculture qu'au Royaume-Uni, en Finlande et en Autriche.

Le périmètre des compétences des ministères en charge de l'agriculture demeure stable dans la quasi-totalité des pays étudiés, mais les champs de compétence commune recouvrent **des réalités très diverses** en fonction de l'accent mis sur l'un ou l'autre aspect (environnemental ou production) et de la conception du rôle (régulation ou régalién) de l'État de chaque pays de l'échantillon.

Dans aucun des pays étudiés, le dispositif « *à la française* » intégrant l'ensemble des dimensions de la gestion du monde rural n'existe.

En revanche, dans la plupart des pays, **le transfert de compétences aux Agences et aux Collectivités territoriales** a entraîné un rééquilibrage des moyens en leur faveur, le rôle des Administrations centrales étant alors circonscrit à celui du pilotage et de la coordination.

Axe 4 : Prospective – Veille – Évaluation

Prospective – veille

En 2007, il est apparu opportun à l'approche des échéances européennes [« bilan de santé » de la *politique agricole commune* (PAC) à mi-parcours, et présidence française en 2008] que le Conseil général puisse apporter une contribution significative aux réflexions prospectives dans le domaine de l'agriculture, mais aussi dans celui de la pêche et de l'aquaculture où des interrogations se manifestent quant à la gestion future de la ressource.

Parallèlement, le contexte actuel en forte évolution (changement climatique, crise énergétique, réflexions menées dans le cadre du *Grenelle de l'environnement*), a conduit à ouvrir de nouveau un dossier de prospective concernant la forêt et le bois.

Avenir de l'agriculture et de la PAC (Politique agricole commune)

Cinq séminaires ont été organisés avec la *Société des agriculteurs de France* (SAF) sur les principaux thèmes relatifs à une agriculture durable :

- agriculture et environnement,
- organisation des marchés,
- aides aux revenus,
- qualité et traçabilité,
- biocarburants et bio-produits.

Ces séminaires, qui ont mobilisé une quarantaine de participants extérieurs, ont permis d'effectuer une synthèse des différents points de vue quant aux évolutions de l'agriculture.

Cette synthèse et l'expertise approfondie par une équipe de six membres du Conseil général sur la mise en œuvre de la réforme de 2003 dans les autres États membres, ont permis d'élaborer un document, délibéré en commission, débattu en assemblée générale et adressé au Ministre, sur les principaux enjeux et l'avenir de la PAC après 2013.

Ce document prône notamment un *droit à paiement unique* (DPU) régionalisé, lié à des contraintes environnementales, le maintien du couplage pour l'élevage viande extensif, une simplification de la conditionnalité, mais plaide également pour un rôle accru des bonnes pratiques agricoles et environnementales définies localement.



Des pistes pour l'avenir de la PAC après 2013

Ce travail a porté tout d'abord sur une **analyse du contexte** de l'agriculture européenne à l'horizon 2020 qui correspond à l'échéance de la prochaine programmation financière 2014 - 2020.

Six facteurs principaux de l'évolution du contexte de l'agriculture européenne ont été identifiés :

- l'augmentation de la demande de produits agricoles face à une offre aux perspectives plus incertaines ;
- une plus grande volatilité des prix agricoles ;
- de nouvelles attentes de la société ;
- la contrainte financière ;
- les implications de l'arrivée des douze nouveaux pays dans l'Union européenne ;
- la diversité des modalités d'application de la PAC dans les États membres depuis la réforme de 2003.

Consciente que l'évolution de la PAC dépendra très fortement des négociations en cours pour l'*Organisation mondiale du commerce* (OMC - cycle de *Doha*), la Commission « prospective, études et évaluation » esquisse cependant des perspectives pour les principales composantes de la PAC :

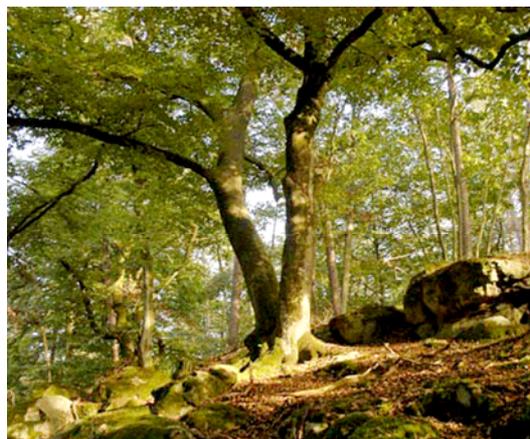
- **les paiements directs** : parmi trois scénarios, celui qui s'attacherait à renforcer la légitimité des DPU, en liant plus fortement leur attribution à l'environnement et au territoire est le plus favorable au développement durable de l'agriculture dans l'Union européenne ;
- **le second pilier de la PAC** : l'augmentation de la « modulation » devrait être strictement limitée et justifiée par un ciblage sur les *indemnités compensatrices de handicaps naturels* (ICHN) et les *mesures agro - environnementales* (MAE) ;
- **les outils de marché** : si l'on s'oriente vers une moindre régulation des marchés agricoles, le développement des assurances doit prendre le relais de cette dérégulation ;
- **les quotas laitiers** : préparer dès maintenant la probable suppression des quotas laitiers en 2015. En l'absence de recouplage de l'aide laitière, il faudrait au moins renforcer les mesures en faveur des élevages valorisant l'herbe pour éviter l'abandon de la production laitière dans les zones difficiles.

Forêt - bois

À l'instar de ce qui s'est fait dans le passé (INRA 1998) et en s'appuyant sur les réflexions préalables aux *Assises de la forêt*, a été ouvert un chantier de prospective concernant la forêt et le bois mais avec une perspective de long terme (double horizon 2050 - 2100).

Après une analyse des variables à prendre en compte et l'identification des facteurs de changement (tendances lourdes et incertitudes), ont été élaborés trois scénarios contrastés relatifs au contexte (énergie - développement durable - alimentation) complétés par des variantes.

Cette prospective se poursuivra en 2008 pour apprécier dans chaque hypothèse les différentes conséquences qui en découlent.



Pêche et aquaculture

Un travail de prospective à horizon 2020 sur la pêche et l'aquaculture a été initié à la demande de la *Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture*. Les travaux ont abouti en 2007 (*voir ci-contre*).

Compétitivité

Impact de la hausse des matières premières agricoles sur le secteur de l'élevage

À la demande du Cabinet du ministre, il s'est agi d'évaluer les conséquences de la hausse du prix des céréales enregistrée en 2007 sur le secteur de l'alimentation animale et les filières animales (*voir ci-contre*).

Application du droit de la concurrence en agriculture

L'application du droit de la concurrence en agriculture, et son impact sur l'organisation des filières, en particulier sur les interprofessions, sont des sujets fondamentaux pour l'équilibre des échanges entre producteurs et consommateurs. Le Conseil général s'est efforcé d'apporter une contribution efficace au groupe *ad hoc* des *Assises de l'agriculture* ainsi qu'à la préparation du *mémoire* adressé à la Commission européenne pour favoriser une organisation responsable des filières agroalimentaires dans l'intérêt des agriculteurs et des consommateurs.

Prospective pêche et aquaculture

Trois scénarios ont permis de structurer la réflexion : « crise de la pêche et de l'aquaculture », « libéralisation et banalisation de la pêche et de l'aquaculture », « la grande réconciliation : producteurs, consommateurs, territoires ».

Le secteur côtier résiste à tous les scénarios, dans tous les cas le secteur industriel doit évoluer, la profession s'organiser et la transformation se renforcer, avec le risque de délocalisation de la production. L'aquaculture reste une opportunité à saisir, ainsi que l'investissement à l'étranger.

Augmentation du prix des céréales et des oléo-protéagineux : répercussions sur les filières animales

Les travaux de la mission ont confirmé le caractère structurel d'une situation qui résulte notamment de l'augmentation de la demande alimentaire mondiale et de sa réorientation sur les protéines animales, de la succession d'aléas climatiques de grande ampleur, du développement des biocarburants aux États-Unis ; ce dernier a eu pour conséquence de réduire de manière drastique les exportations de maïs et de créer ainsi des tensions sur les autres céréales et le soja.

Partant de ce constat, la mission a pu analyser les composantes de l'évolution du marché des céréales, la question de l'alimentation du bétail, la situation des filières animales, principalement en France, mais également dans quelques pays voisins, et les points de levier possibles pour une action publique.

Energie

Autonomie énergétique des exploitations

Dans le cadre des travaux du *Grenelle de l'environnement*, le Ministre a souhaité disposer de nouvelles propositions préfigurant un plan national d'autonomie énergétique des exploitations agricoles ; cela ferait suite aux mesures déjà adoptées pour développer les énergies renouvelables issues de la biomasse et encourager les économies d'énergie dans les exploitations agricoles (*voir ci-contre*).

Crise

Crise viticole et conséquences de la réforme de l'organisation commune de marché

La crise viticole et les conséquences de la réforme de l'*organisation commune du marché* (OCM) sont des sujets préoccupants.

Depuis 2006, un groupe de réflexion rassemble les membres du Conseil général chargés de missions relatives au secteur vitivinicole :

- conséquences de la réforme de l'OCM sur le vignoble languedocien,
- conséquences de l'arrachage en viticulture,
- affectation des parcelles dans le vignoble charentais,
- appui à la restructuration de caves coopératives,
- appui à la restructuration de l'AOC « Cahors » (Appellation d'origine contrôlée),
- appui à divers comités de bassin,
- appui à la *Fédération nationale des caves coopératives* pour la création d'un fonds d'investissement et pour la réorganisation des services aux coopératives,
- réflexion sur les outils d'aide aux exportations de vins...

La mise en commun de ces diverses expériences acquises doit déboucher sur un avis motivé relatif aux problèmes de ce secteur, à la lumière de la réforme de l'*organisation commune du marché*.

Eau

Mise en œuvre du Plan national de la rareté de l'eau

Il convient de souligner tout spécialement le rapport conjoint Conseil général et Inspection générale de l'environnement, commandité par les ministres respectifs chargés de l'agriculture et de l'écologie, pour la mise en œuvre du plan national de gestion de la rareté de l'eau. Ce rapport fait suite à un premier rapport de mai 2006 pour la mise en œuvre du plan national pour une irrigation durable.

Autonomie énergétique des exploitations : efficacité énergétique et production d'énergie renouvelable

La mission a décrit et analysé en fonction de leur rapport coût/efficacité les différentes mesures envisageables pour réduire les consommations indirectes en énergie, notamment en diminuant les besoins en engrais azotés achetés, réduire les consommations directes en énergie (besoins en carburants, en chauffage...), produire de l'énergie utilisable sur l'exploitation (biomasse, bio-gaz, photovoltaïque, éolien...) ou à l'extérieur (biocarburants...).



Mise en œuvre du plan national de la rareté de l'eau : préconisations

Le rapport analyse les causes des déséquilibres entre les ressources en eau et les besoins pour l'irrigation.

Il propose des mesures pour diminuer la consommation d'eau en agriculture : optimisation de la gestion des réseaux, réglage des matériels, pilotage de l'irrigation, choix de cultures moins exigeantes, assolements mieux adaptés, semis précoces.

Pour accroître l'offre, il préconise une participation des irrigants au financement de réserves nouvelles, proportionné aux bénéfices qu'ils en retirent.

Il insiste sur la nécessité d'engager une démarche à l'échelle de chaque bassin versant déficitaire et de définir des plans d'action explicitant les objectifs à atteindre, combinant mesures réglementaires, financières et techniques et identifiant les responsables de ces mesures.

Il propose enfin la mise en réseau des organismes de recherche qui travaillent sur ces sujets.

Nouvelles technologies

Réflexions sur les OGM et les nouvelles technologies en agriculture

Une note sur les plantes génétiquement modifiées (PGM) a été finalisée et publiée sous forme d'un cahier spécial du Conseil général au deuxième trimestre 2007. Cette note a été reprise dans un document sur les OGM (*organisme génétiquement modifié*) préparé pour le Grenelle de l'environnement par le Centre d'analyse stratégique.

Une mission a été menée pour l'INRA sur la communication en matière d'OGM et une autre sur les relations des établissements publics de recherche avec les ONG (*organisation non-gouvernementale*) et les associations. Une réflexion a aussi été engagée sur les nanotechnologies incluant la valence « risque sanitaire » et les implications éthiques.



Veille stratégique

Réflexions sur un système de veille stratégique (directions générales et établissements de recherche)

Il s'est agi d'établir un état des lieux de la veille chez nos principaux partenaires des directions du Ministère chargé de l'agriculture (DGPEI, DGER, DGAL, DICOM) et le Haut Fonctionnaire de défense), et des établissements de recherche et des agences (INRA, CEMAGREF, IFREMER, INERIS, AFSSET, CIRAD).

Il en ressort que, dans les établissements de recherche, les systèmes de veille restent surtout orientés vers la veille scientifique et technique « au sein des laboratoires ». Les directions générales du ministère, réalisent chacune une veille essentiellement médiatique plus ou moins ciblée sur des sujets politiques ou techniques, le plus souvent à partir d'Internet via les moteurs de recherche, avec pour « clientèles » leurs propres personnels d'une part, le Cabinet du ministre d'autre part.

Le Conseil général est en capacité d'apporter son aide à une coordination et une valorisation de ces exercices de veille en travaillant notamment à « donner du sens » aux informations collectées, à assurer un rôle de « passeur » entre les directions générales et les établissements de recherche, et en participant au « croisement des réseaux ».

AFSSET : Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail
 CEMAGREF : Centre d'étude *dit* « institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement »
 CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
 DICOM : Direction de la communication
 DGAL : Direction générale de l'alimentation
 DGPEI : Direction générale des politiques européenne et internationale
 DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche
 IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation en mer
 INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques
 INRA : Institut national de la recherche agronomique



Évaluation

Dans le cadre de ses missions, le Conseil général est amené à conduire des évaluations des politiques publiques en s'appuyant sur le professionnalisme et l'expérience diversifiée de ses membres. Sans viser l'exhaustivité, il est possible de mentionner, au titre de l'année 2007, certaines d'entre elles répondant à des demandes ministérielles ou de Directions d'administration centrale.

Réforme des services déconcentrés

Le Conseil général a suivi la mise en œuvre de la réforme des services déconcentrés en liaison avec les Secrétariats généraux des deux ministères concernés. À ce titre, il a encadré, conjointement avec le Conseil général des ponts et chaussées, l'évaluation de l'expérimentation des *Directions départementales de l'équipement et de l'agriculture* (DDEA). Le rapport coproduit par les deux Conseils généraux, diffusé en septembre 2007, a permis de confirmer la généralisation des DDEA.



D D E A

La politique nationale relative à l'agriculture biologique

Malgré quelques difficultés liées à des délais particulièrement courts, le Conseil général a conduit en urgence pendant l'été 2007 une évaluation de la politique nationale relative à l'agriculture biologique de façon à fournir des éléments utiles à la conduite de la nouvelle politique nationale en faveur de l'agriculture biologique (groupe de travail du Grenelle de l'environnement) et de permettre d'adapter éventuellement certaines mesures en fonction des enseignements de l'évaluation.



Incidence des lois de 1991 et 1992 sur la coopération agricole

Un chantier d'évaluation était engagé depuis fin 2005 sur l'incidence des lois de 1991 et 1992 sur la coopération agricole et a abouti début 2007. Cette évaluation montre que les coopératives ont largement utilisé dès 1993 les possibilités qui leur étaient proposées de transformer les SICA (*Société d'intérêt collectif agricole*) en filiales de droit privé, clarifiant ainsi ce qui est du champ coopératif. Elles ont en revanche beaucoup moins utilisé les possibilités financières de ces lois.

Nutrition et alimentation

L'alimentation, dans ses composantes sécurité et nutrition, est remise au cœur des priorités du ministère. La participation du ministère aux travaux du PNNS (*Programme national nutrition santé*) établit un lien entre la question nutritionnelle et la production alimentaire.

Le Conseil général renforce son expertise sur la qualité nutritionnelle des produits alimentaires qu'ils soient à l'état brut ou après transformation.

**Des missions
dans de multiples
domaines de compétence**

Missions

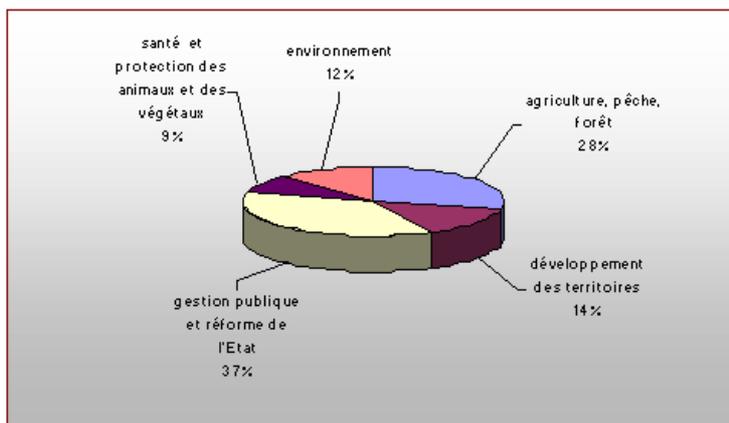
Missions permanentes

Missions permanentes de la MIGA

138 missions permanentes relevant de la MIGA (mission permanente d'inspection générale et d'audit), correspondent aux thèmes d'audit retenus par chacune des branches internes de la MIGA. Pour chaque thème, il y a eu plusieurs missions.

134 membres du Conseil général ont participé à une ou plusieurs de ces missions permanentes.

Répartition par domaines
des missions permanentes de la MIGA – 2007



Domaines de compétence	Branches permanentes	Missions (nombre)
Agriculture, pêche, forêt	SIGC (<i>système intégré de gestion et de contrôle</i>) et conditionnalité des aides, <i>Organisation commune du marché</i> « fruits et légumes », Départements d'Outre-mer : contrôles de <i>deuxième niveau</i> de la pêche et de l'IFOP (<i>Instrument financier d'orientation de la pêche</i>).	39
Développement des territoires	RDR (<i>Règlement de développement rural</i>), Fonds structurels (FEDER, FSE, FEOGA Orientation).	20
Gestion publique et réforme de l'État	Agrément des organismes payeurs, audits de programmes, audits CIAP, audits budgétaires et comptables, audits organisationnels des services, ingénierie d'appui territorial, inspections des DIREN, Chambres d'agriculture, contrôles de <i>deuxième niveau</i> de l'utilisation de subventions du Ministère (dont le CASDAR).	50
Santé et protection des animaux et des végétaux	Sécurité sanitaire et phytosanitaire, agréments sanitaires.	12
Environnement	Police de l'environnement, risques naturels.	17
	Total	138

Missions permanentes d'orientation et de suivi

22 ingénieurs ou inspecteurs généraux chargés de l'orientation et du suivi (IGOS) ont réalisé, en 2007, un suivi personnalisé des agents de catégorie A, gérés par le Ministère de l'agriculture et de la pêche. La moitié des agents ont eu un entretien avec leur IGOS au cours de cette année.

Corps d'affectation de l'agent	Effectif à suivre	Effectif suivi en %
IGREF	2 169	66
ISPV	912	94
IAE	3 200	35
Administrateurs civils	60	1
Attachés d'administration	900	45
Directeurs EPLEFPA	200	61
	7 441	50 %

IGREF : Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts

ISPV : Inspecteur de la santé publique vétérinaire

IAE : Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement

EPLFPA : Établissement public local d'enseignement et formation professionnelle agricole

Autres missions permanentes

385 missions permanentes (hors missions de la MIGA ou des d'IGOS) étaient en cours en 2007.

- 59 participations à des jurys comme président ou membre (concours de recrutement, délivrance de diplômes),
- 147 mandats de représentation (présidence de conseils d'administration...),
- 8 évaluations d'études ont été réalisées, et 8 missions d'évaluation de mise en œuvre d'une politique publique,
- 10 missions dans le domaine de la GRH (gestion des ressources humaines),
- 100 missions à titre d'expert,
- 61 mises à disposition auprès d'organismes ou d'administrations partenaires du Conseil général.

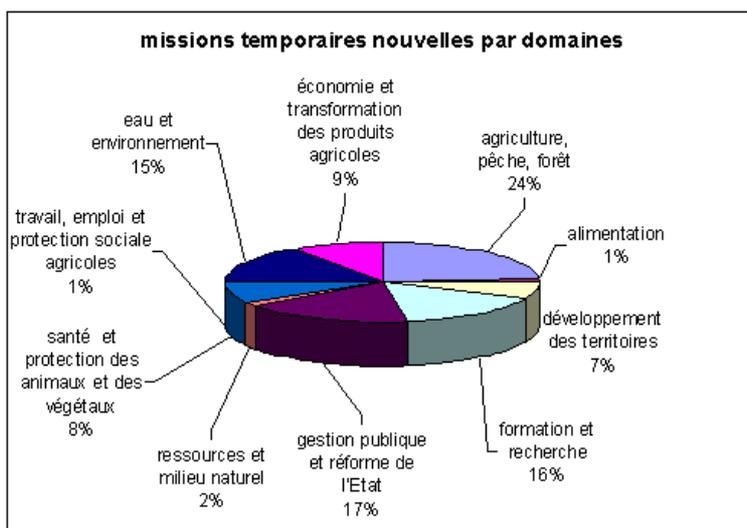
158 membres du Conseil général ont participé à ces missions permanentes (hors MIGA).

Missions temporaires

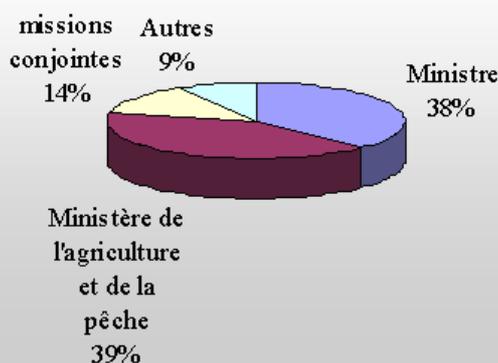
256 missions temporaires ont été conduites en 2007.

Missions temporaires	256
• en cours au 01/01/2007	80
• nouvelles en 2007	176

Observation : par cohérence et pour une bonne compréhension d'ensemble, chacune des missions ne figure que dans un seul domaine, toutefois certaines pourraient assez naturellement être inscrites dans plusieurs d'entre eux. Par exemple, une mission sur un produit d'*Appellation d'origine contrôlée* répertoriée en « agriculture » pourrait l'être également en « économie et transformation » ou en « développement des territoires ».

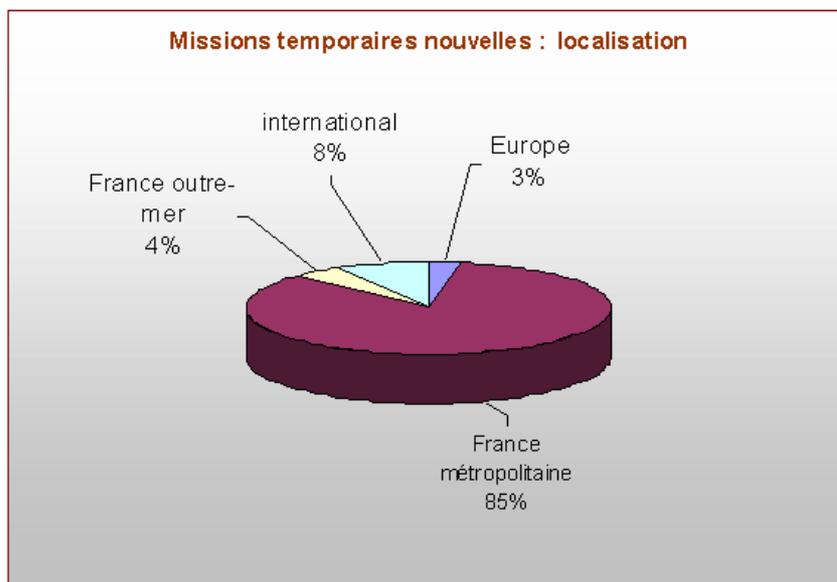


Missions temporaires nouvelles ventilées par demandeurs



Les *missions conjointes* sont celles qui sont conduites avec d'autres Inspections ou Conseils généraux.

Les missions réalisées pour le Ministère de l'agriculture sont demandées par les Directeurs d'administration centrale.

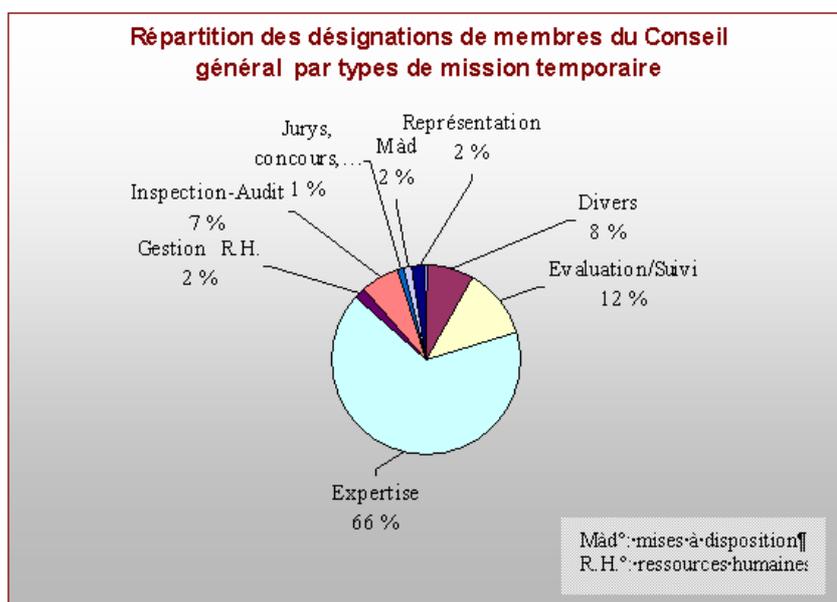


389 désignations de membres du Conseil général ont été nécessaires pour conduire ces missions temporaires.

S'agissant de missions temporaires, chaque membre du Conseil général conduit, seul ou avec d'autres, plusieurs missions.

En moyenne, on comptabilise :

2 missionnaires par mission

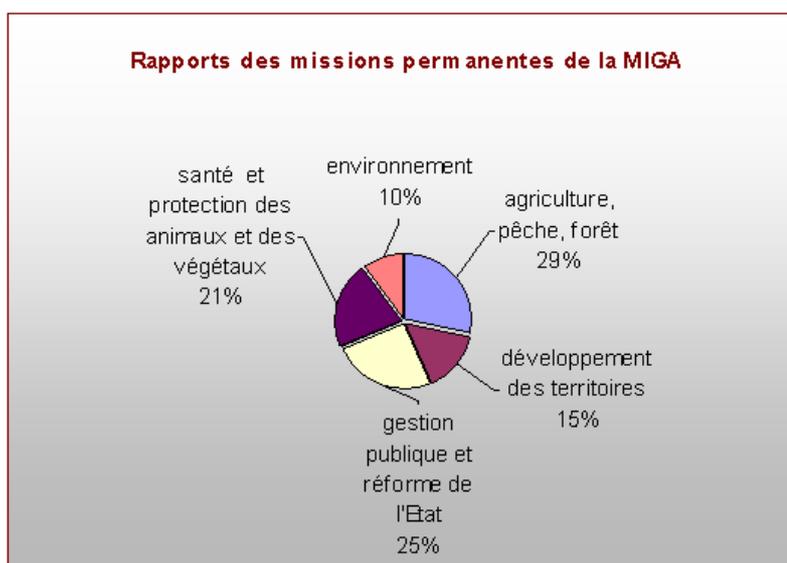


Rapports

Rapports des missions permanentes de la MIGA

155 rapports

d'inspection ou d'audit correspondant aux missions permanentes de la MIGA au titre des programmes d'audit de l'année 2007 ont été transmis aux commanditaires.



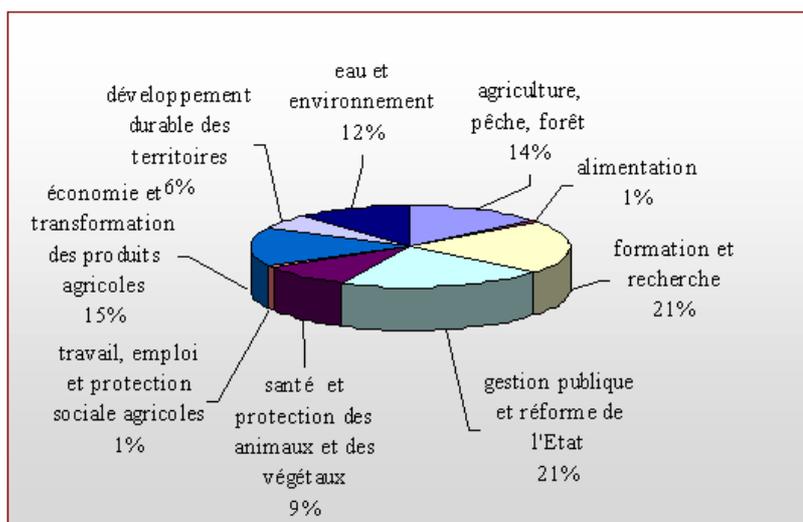
Domaines de compétence	Branches permanentes	Rapports (nombre)
Agriculture, pêche, forêt	SIGC (<i>système intégré de gestion et de contrôle</i>) et conditionnalité des aides, <i>Organisation commune du marché</i> « fruits et légumes », Départements d'Outre-mer : contrôles de <i>deuxième niveau</i> de la pêche et de l'IFOP (<i>Instrument financier d'orientation de la pêche</i>).	44
Développement durable des territoires	RDR (<i>Règlement de développement rural</i>), Fonds structurels (FEDER, FSE, FEOGA Orientation).	23
Gestion publique et réforme de l'Etat	Agrément des organismes payeurs, audits de programmes, audits CIAP, audits budgétaires et comptables, audits organisationnels des services, ingénierie d'appui territorial, inspections des DIREN, Chambres d'agriculture, contrôles de <i>deuxième niveau</i> de l'utilisation des subventions du Ministère (dont le CASDAR).	39
Santé et protection des animaux et des végétaux	Sécurité sanitaire et phytosanitaire, agréments sanitaires	33
Environnement	Police de l'environnement, risques naturels	16
	Total	155

Rapports des missions temporaires

106 rapports de missions temporaires, achevées sur la période, ont été remis aux commanditaires.

Par cohérence des chiffres et clarté de la présentation, chaque rapport n'est classé que dans un seul domaine. Toutefois plusieurs d'entre eux auraient pu être inscrits dans plusieurs domaines différents.

Par exemple un rapport sur un produit AOC (Appellation d'origine contrôlée) pourrait être classé dans les domaines « agriculture », « alimentation », « économie » et « développement durable des territoires »



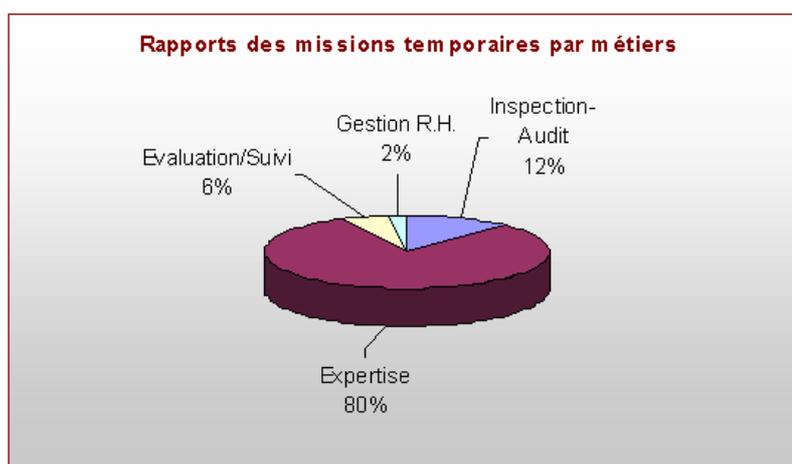
Répartition des rapports par domaines de compétence

Rapports des missions temporaires remis en 2007 répartis par domaine et localisation

Domaine	France métropolitaine	France Outre-mer	Europe	International	Total
Agriculture, pêche, forêt	13	1			14
Alimentation	1				1
Formation et recherche	20			1	21
Gestion publique et réforme de l'État	20		3		23
Santé et protection des animaux et des végétaux	9				9
Travail, emploi et protection sociale agricoles	1				1
Économie et transformation des produits agricoles	14	1			15
Développement durable des territoires	6	1			7
Eau et environnement	11		1	3	15
Total	95	3	4	4	106

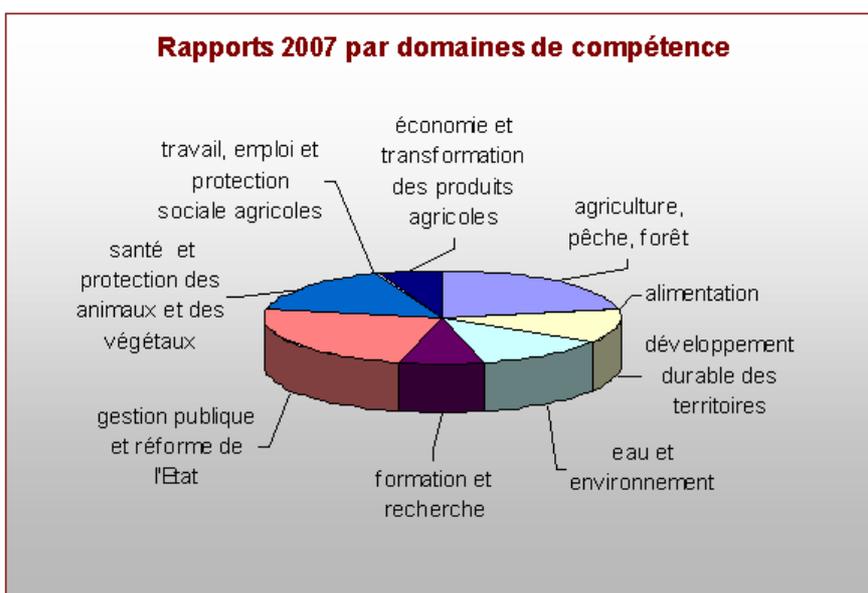
Rapports des missions temporaires remis en 2007 répartis par métier et domaine

Métiers	Inspection Audit	Expertise	Évaluation Suivi	Gestion R.H.	Divers	Total
Domaines de compétence						
Agriculture, pêche, forêt		13			1	14
Alimentation		1				1
Formation et recherche	2	16	2	1		21
Gestion publique et réforme de l'État	8	12	2	1		23
Santé et protection des animaux et des végétaux	1	7	1			9
Travail, emploi et protection sociale agricoles		1				1
Économie et transformation des produits agricoles	1	13			1	15
Développement durable des territoires		6	1			7
Eau et environnement	1	14				15
Total	13	83	6	2	2	106



Ensemble des rapports

Domaines de compétence	Rapports remis en 2007		
	Missions temporaires	Missions permanentes MIGA	total
Agriculture, pêche, forêt	14	44	58
Alimentation	1		1
Développement durable des territoires	7	23	30
Eau et environnement	15	16	31
Formation et recherche	21		21
Gestion publique et réforme de l'État	23	39	62
Santé et protection des animaux et des végétaux	9	33	42
Travail, emploi et protection sociale agricoles	1		1
Économie et transformation des produits agricoles	15		15
Total	106	155	261



Remarque

Les activités relevant du *pôle d'appui technique*, ainsi que celles de *valorisation des compétences* ou encore celles de *représentation*, ne donnent généralement pas lieu à la production d'un rapport, tout du moins sous la forme de celle des missions permanentes ou temporaires.

Liste des missions permanentes de la MIGA

Audits de mise en œuvre des politiques communautaires

Audits conjoints des SIGC et de l'IPG	Départements	Dates
(Système intégré de gestion et de contrôle des aides directes et Identification pérenne généralisée des bovins et ovins) Dix départements audités :	Ardèche	septembre
	Bouches-du-Rhône	septembre
	Cher	novembre
	Loire	avril
	Mayenne	avril
	Moselle	novembre
	Nièvre	octobre
	Hautes-Pyrénées	avril
	Pyrénées-Orientales	octobre
	Rhône	septembre

Audit de la mise en œuvre de la conditionnalité des aides	Départements
Audit conduit conjointement avec le service d'audit interne de l'Agence unique de paiement. Neuf départements audités :	Ain, Allier, Côte d'Armor, Marne, Meurthe-et-Moselle, Sarthe, Seine-Maritime, Tarn-et-Garonne, et Landes

Audit de mise en œuvre de l'organisation commune de marché dans le secteur des fruits et légumes	Départements	Dates
Huit départements audités :	Alpes-de-Haute-Provence	avril
	Dordogne	novembre
	Drôme	juin
	Finistère	septembre
	Ille-et-Vilaine	juin
	Loire-Atlantique	avril
	Maine-et-Loire	septembre
	Vaucluse	juin

Audit du programme spécifique en faveur des DOM	Départements
(Département d'Outre-mer) Départements audités :	Martinique et Guadeloupe

Audit relatif aux mesures en faveur du développement rural (RDR)	Départements	Dates
Contrats agriculture durable (CAD) : quatre départements audités :	Deux-Sèvres	mars
	Charente-Maritime	mars
	Isère	septembre
	Haute-Savoie	mai

Audit de la mise en œuvre des DOCUP	Départements
(Document unique de programmation) et Audit en faveur du boisement	Audits conduits conjointement avec le service d'audit interne du CNASEA

Audit de mise en œuvre des fonds structurels

Audits placés sous la supervision de la *Commission interministérielle de coordination des contrôles* (CICC)

Services audités	Dates
DPMA	janvier
Rhône-Alpes	février
Languedoc-Roussillon	janvier
Nord-Pas-de-Calais	mars
Aquitaine	mars
Guyane	avril
PACA	mai
Midi-Pyrénées	mai
Alsace	juin
Auvergne	septembre
Haute-Normandie	octobre
Champagne-Ardenne	novembre
CNASEA	novembre
Corse	décembre

Audit de deuxième niveau sur l'utilisation des fonds FSE et IFOP

Structures concernées par ces audits : DGER et DPMA

Audit de contrôle des pêches maritimes

Inspection de huit unités de pêche, dont trois en mer

Audit de sécurité sanitaire et phytosanitaire

Audits internes du programme national de maîtrise des salmonelloses en filière d'œufs de consommation (audits conduits par l'*Unité des audits sanitaires* (UAS) de la MIGA)

Audits en Administration centrale et dans douze départements

Audits sur les plans d'urgence contre les épizooties majeures : six départements

Lot-et-Garonne, Corse-du-Sud, Cantal, Isère, Loire et Loire-Atlantique

Audits sur le contrôle à destination des denrées alimentaires d'origine animale : six départements

Val-de-Marne, Haute-Marne, Moselle, Eure-et-Loir, Tarn-et-Garonne et Ile-et-Vilaine

Audit sur les passeports phytosanitaires européens

En 2007, réalisation des travaux méthodologiques préalables aux audits

Audit de modernisation de la gestion publique**Audit de programmes**

Audits conduits par le *Comité interministériel d'audit des programmes* (CIAP) avec la participation du Conseil général

Programmes	Dates
110 : aide économique et financière au développement (MINEFI)	1er trimestre
206 : sécurité et qualité sanitaires des aliments (Ministère de l'agriculture et de la pêche)	1er trimestre
194 : recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (MENESR)	2ème trimestre
143 : enseignement technique agricole	4ème trimestre
217 : soutien et pilotage des politiques du MEEDDAT	4ème trimestre

Audit d'organismes

Audits partenariaux avec la mission d'audit et de contrôle de la Direction générale de la comptabilité publique

Organismes contrôlés :

ONIEP
VINIFLOR
CNASEA

Audit du contrôle interne budgétaire et comptable

Services audités	Dates
DRAF Basse-Normandie	septembre
DDSV du Calvados	septembre
DRAF Nord-Pas-de-Calais	septembre
DDSV du Nord	octobre
DRAF Midi-Pyrénées	octobre
DDSV Haute-Garonne	octobre

Audit d'activité des services déconcentrés**Audit de la mise en œuvre de l'ingénierie d'appui territorial**

Ces audits ont porté particulièrement sur trois thèmes :

- la conformité des interventions aux orientations nationales, en particulier à la directive nationale de 2005 ;
- la régularité des procédures ;
- la performance des services (efficacité, efficience, qualité).

Départements	Dates
Allier	mai
Ardennes	avril
Aude	octobre
Bouches-du-Rhône	juin
Cantal	septembre
Jura	septembre
Landes	mars
Loiret	novembre
Marne	juin
Orne	mai
Bas-Rhin	novembre
Seine-et-Marne	septembre
Somme	juin
Tarn	novembre

Inspection des services dans le domaine de la prévention des risques naturels

Ces missions, conduites conjointement avec le Conseil général des ponts et chaussées et l'Inspection générale de l'environnement portent sur les Directions départementales de l'équipement, les Directions départementales de l'agriculture et de la forêt et, dans les départements concernés, sur les services de la navigation.

Onze départements inspectés :

Départements	Dates
Aude	avril
Corse-du-Sud	mars
Landes	février
Loire	octobre
Loire-Atlantique	juin
Maine-et-Loire	septembre
Bas-Rhin	septembre
Yonne	juin
Essonne	mars
Martinique	avril
Guyane	mars

Inspection départementale des polices de l'environnement

Ces inspections des services déconcentrés départementaux chargés de police de l'environnement sont réalisées sous la responsabilité du service de l'Inspection générale de l'environnement (IGE) qui associe les Conseils généraux de « l'agriculture » et des « ponts et chaussées ».

Départements	Dates
Haute-Garonne	novembre
Manche	septembre
Oise	mars
Vaucluse	mai
La Réunion	novembre

Inspections de Directions régionales de l'environnement (DIREN)

Régions	Dates
Inspections périodiques	
Bourgogne	septembre
Guyane	mars
Pays-de-Loire	septembre
Corse	septembre

Inspections de suivi

Aquitaine	septembre
Auvergne	novembre
Basse-Normandie	septembre
Midi-Pyrénées	octobre
Haute-Normandie	octobre
Réunion	novembre

Autres missions permanentes

Audit de Chambres d'agriculture

Trois départements audités : Ardèche, Aube et Côte D'Or

Audit du contrôle de l'utilisation du CASDAR

C'est un contrôle de deuxième niveau des subventions versées par le *Compte d'affectation spéciale : développement agricole et rural* (CASDAR)

Organismes audités

- Chambre d'agriculture de la région Centre ;
- IFIP ;
- Association « Trame » ;
- Chambre régionale d'agriculture de la région Poitou-Charentes ;
- Association « ASTREDHOR »

Liste générale des missions temporaires en 2007

Intitulé des missions	Localisation	Nature
<p>Observation : par cohérence et pour une bonne compréhension d'ensemble, chacune des missions ne figure que dans un seul domaine, toutefois certaines pourraient assez naturellement être inscrites dans plusieurs d'entre eux. Par exemple, une mission sur un produit d'<i>Appellation d'origine contrôlée</i> répertoriée en « agriculture » pourrait l'être également en « économie et transformation », en « alimentation » ou en « développement des territoires »</p>		
<p>Domaine : agriculture, pêche, forêt</p>		
Projet de jumelage en Slovaquie sur l'agriculture biologique	Europe	Expertise
Programme de travail 2007 de la section nature forêt paysage : « pour mobiliser la ressource de la forêt française »		Expertise
Avenir de certaines pêcheries du littoral atlantique et sur la structuration de l'organisation professionnelle en Vendée		Expertise
Accompagnement de l'évolution de la filière fruits et légumes en Midi-Pyrénées et audit national sur la filière de raisin de table		Expertise
Présidence du Comité d'évaluation du programme « agriculture respectueuse de l'environnement en Aquitaine »		Évaluation Suivi
Appui au Préfet du Tarn suite à des dégâts forestiers fin janvier 2006 : prolongation de la mission		Expertise
Nouvelle procédure d'affectation parcellaire dans le vignoble charentais		Expertise
Réflexion sur la filière « veau de boucherie » : révision des exigences et recommandations concernant la certification de conformité de la viande de veau		Expertise
Expertise sur l'effet de l'épisode 2006 d'influenza aviaire sur la filière piscicole dans la Dombes		Expertise
Évaluation de la politique nationale relative à l'agriculture biologique		Évaluation Suivi
Situation de la filière trufficole		Expertise
Aide à la mise en place du <i>Haut-conseil de la coopération agricole</i>		Expertise
Médiation entre les organismes de recherche dans le secteur de la pomme de terre		Expertise
Création d'une organisation interprofessionnelle dans le secteur de la pêche		Expertise
Réflexion sur le secteur des entreprises de travaux agricoles : activités et perspectives		Expertise
Présidence d'un groupe de travail chargé d'élaborer les exigences et des recommandations pour la délivrance du certificat de conformité pour les produits forestiers		Expertise
Audit du <i>Fonds de prévention des aléas pêche</i> (FPAP)		Inspection Audit
Optimisation des flux de bois en matière de transport « rail – route - fleuve » et de logistique (transit et stockage) - en liaison avec le Conseil général des ponts et chaussées		Expertise
Mission sur la TVA sociale, secteurs fruits et légumes et pêche		Expertise
Mission, auprès du Préfet du Vaucluse, destinée à assister l'administration et les professionnels locaux dans la conception d'un schéma directeur départemental pour le développement des cultures énergétiques et de la biomasse forestière		Expertise
Évaluation de la situation des forêts privées sinistrées par la tempête de 1999		Expertise
Étude sur le marché de la filière éthanol carburant en France et mission de médiation betterave éthanol		Expertise
Bilan des améliorations acquises en matière de développement durable par la filière porcine et propositions d'actions à mener		Expertise
Conséquences économiques de la fièvre catarrhale ovine		Expertise

Organisation des filières fruits et légumes		Expertise
Utilisation des terres en jachère		Expertise
Expertise sur le rapprochement entre l' <i>Institut technique de la vigne</i> et l' <i>Établissement national technique pour l'amélioration de la viticulture</i> : expertise complémentaire auprès de l' <i>Institut français de la vigne et du vin</i>		Expertise
Appui à Yves Simon, député de l'Allier, chargé d'une mission sur les contrôles dans les exploitations		Expertise
Appui à Hélène Tanguy, députée, chargée d'une mission d'analyse et de proposition dans le domaine de l'aquaculture		Expertise
Médiation entre la <i>Fédération des entreprises du commerce et de la distribution</i> et l'interprofession « VAL'HOR » (pour l'extension de l'accord interprofessionnel de la filière horticole)		Expertise
Mise en œuvre du dispositif de certification des exploitants agricoles et mécanismes d'incitation		Expertise
Recensement des atouts et des faiblesses de la production porcine dans les zones de faible densité porcine et définition des axes de développement		Expertise
Participation aux groupes de travail des <i>Assises de la forêt</i>		Divers
Évaluation de l'efficacité des aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs		Évaluation Suivi
Audit conditionnalité en 2006		Expertise
Appui à Paul Roncière, Conseiller d'État, chargé par le Ministre d'une mission sur la filière pêche		Expertise
Mission d'évaluation des dommages provoqués par l'ouragan "DEAN" en Martinique et Guadeloupe	DOM	Expertise
Assistance au <i>Club du Sahel de l'Afrique de l'Ouest</i>	International	Mise à disposition
Coopération avec le Vietnam pour développer l'administration chargée du contrôle des produits de la pêche	International	Expertise
Domaine : alimentation		
Appui de l'AFSSA (<i>Agence française de sécurité sanitaire des aliments</i>) pour la préparation des entretiens du <i>Grenelle de l'environnement</i>		Expertise
La certification de l'amont à l'aval et sur l'ensemble des normes		Expertise
Domaine : développement des territoires		
Évaluation initiale du dispositif des pôles d'excellence rurale		Évaluation Suivi
Mission interministérielle de l' <i>Inspection générale de l'environnement, du Conseil général des ponts et chaussées et du Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux</i> sur l'étalement urbain		Expertise
Évaluation des dispositions de gestion des espaces agricoles et forestiers, lien avec la maîtrise de l'étalement urbain		Évaluation Suivi
Audit-évaluation du fonds EPERON - <i>Encouragement aux projets équestres régionaux et nationaux</i>		Inspection Audit
Appui à la mise en place d'un pôle dijonnais recherche-enseignement supérieur agricole ; poursuite de l'expertise budgétaire de l'ENESAD (<i>Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon</i>)		Expertise
Évaluation des programmes de développement agricole et rural de la Chambre d'agriculture du Nord Pas-de-Calais, de l' <i>Institut technique de l'aviculture</i> , de l'ITEIPMAI (<i>Institut technique interprofessionnel des plantes médicinales, aromatiques et industrielles</i>) et de l'ANSGAEC (<i>Association nationale des sociétés et groupements agricoles pour l'exploitation en commun</i>)		Évaluation Suivi
Conservation des terres agricoles littorales		Expertise
Modification des fascicules du CCTG (<i>Cahiers des clauses techniques générales</i>) travaux		Expertise
Mission d'appui auprès d'une personnalité relative à la diversification et à la valorisation des activités agricoles dans les territoires ruraux		Expertise

Étude préalable sur les économies réalisables en matière de déplacements		Évaluation Suivi
Appui à M. Morel-à-L'Huissier, député de la Lozère, chargé par le Ministre d'une mission sur le bilan de la politique de la montagne et ses évolutions possibles au niveau national et communautaire		Expertise
Mission pour identifier et aider à monter des projets finançables sur la ligne de crédits du FED (<i>Fonds européen de développement</i>) à Mayotte	TOM	Expertise
Diagnostic énergétique de l'île de Pâques. Mission d'appui auprès d'EDF	International	Mise à disposition
Domaine : eau et environnement		
Groupe de travail de la section « nature, forêt, paysages » sur l'indemnisation des dégâts de gibier		Évaluation Suivi
Expertises de programme (Transfeau et Phileau) du Cemagref (Centre d'étude dit « Institut d'études du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts »)		Expertise
Évaluation de la pertinence de la stratégie européenne pour la protection des sols		Expertise
Gestion des populations de sangliers en Ardèche		Expertise
Appui au Préfet des Deux-Sèvres pour la création d'organismes uniques de gestion de l'eau		Expertise
Structures d'irrigation collective		Expertise
Généralisation de la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière d'irrigation		Expertise
Pratiques agronomiques et systèmes de cultures moins consommateurs d'eau : propositions d'amélioration et réalisation de cahiers des charges pour les établissements de recherche		Expertise
Gestion qualitative de la ressource en eau : recensement et développement des bonnes pratiques agricoles et environnementales		Expertise
Gestion qualitative de la ressource en eau : conduite des épandages d'effluents d'élevage		Expertise
Avenir du CORPEN (<i>Comité d'orientation pour la réduction de la pollution des eaux par nitrates et phosphates provenant des activités agricoles</i>)		Expertise
Proposition d'actions pour favoriser l'appropriation par le monde agricole de la directive cadre sur l'eau		Expertise
Évaluation des bénéfices environnementaux des bandes enherbées		Expertise
Impact sur les milieux de la création de retenues de substitution		Expertise
Méthanisation des effluents d'élevage		Expertise
Inspection sur les campings		Expertise
Évaluation à mi-parcours du plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises 2006-2009, pour ce qui concerne les mesures d'accompagnement de la restauration de la population ursine pyrénéenne		Expertise
Construction du plan national d'autonomie énergétique des exploitations agricoles		Expertise
Mission d'appui à l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN) sur les risques naturels		Mise à disposition
Pilotage de la mise en place du projet "Jardin de la Villa Thuret" au Cap d'Antibes, site appartenant à l'INRA (<i>Institut national de la recherche agronomique</i>)		Divers
Évaluation des actions entreprises dans le cadre du plan d'action sur le loup 2004-2008		Expertise
Présidence d'un groupe de travail national interministériel et inter-organismes sur l'information environnementale (GMES et observations <i>in situ</i>)		Divers
Étude de faisabilité d'une plate-forme franco-indienne sur les bio-énergies	International	Expertise
Expertise sur un projet d'extension du système d'assainissement de la ville d'Édernet en Mongolie	International	Expertise
Réforme de l' <i>Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement</i> à Ouagadougou	International	Expertise
Mission d'expertise concernant la définition et l'évaluation d'un projet d'eau potable et d'assainissement à Erevan en Arménie. Prolongement de la mission	International	Expertise
Évaluation d'un projet de station d'épuration à Lahore au Pakistan	International	Expertise
Évaluation technique d'un projet d'infrastructures d'eau potable dans les principales villes du Cachemire (Pakistan) ravagées par un séisme en octobre 2005	International	Expertise

Domaine : économie et transformation des produits agricoles

Distorsions de concurrence liées à l'emploi de produits phytosanitaires		Expertise
Appui à la restructuration des coopératives de Saltes et de Rivesaltes		Expertise
Qualification des <i>instituts techniques de l'agroalimentaire</i>		Expertise
Mission d'appui à la Préfète du Lot : diagnostic et propositions pour un plan de soutien à l'AOC (<i>Appellation d'origine contrôlée</i>) « vin de Cahors »		Expertise
Mission d'appui sur les caves viticoles en Dordogne		Expertise
Aide à la restructuration du secteur viticole via la proposition d'un fonds de capital investissement et l'appui à la CCVF (<i>Confédération des coopératives vinicoles de France</i>) et à l'UNSCV (<i>Union nationale de services des coopératives vinicoles</i>)		Expertise
Développement d'un pôle spécialisé dans l'agroalimentaire en Ile-de-France		Expertise
Appui à la diversification du périmètre d'activités du pôle de compétitivité VALORIAL (<i>Valorisation pour la recherche et l'innovation alimentaire</i>)		Expertise
Valorisation économique des produits agricoles du massif pyrénéen : étude complémentaire		Expertise
Agriculture biologique : bilan du rapport « Saddier », points de blocage et d'avancement au niveau national et européen		Expertise
Présidence par intérim de l'instance chargée de la gestion et de la défense de l'AOC (<i>Appellation d'origine contrôlée</i>) Camembert de Normandie.		Expertise
Augmentation de prix des céréales et des oléo-protéagineux et répercussions sur les filières animales		Expertise
Expert du Ministre auprès du <i>Comité de bassin viticole Bourgogne, Beaujolais, Jura, Savoie</i>		Expertise
Expertise de l'impact de la transposition de la directive 2004/35/CE du 21 avril 2004 relative à la responsabilité environnementale sur la sécurité économique et financière des opérateurs économiques du secteur agricole et forestier		Expertise
Mission d'étude sur la précision et la réactualisation du mécanisme de transmission des prix depuis l'amont vers l'aval des filières agroalimentaires		Expertise
Suivi du pôle de compétitivité « Qualitropic »		Expertise
Note pour la commission Attali sur la valorisation des ressources du monde rural (agriculture, forêt, tourisme) au bénéfice de la croissance de l'économie française		Expertise

Domaine : formation et recherche

Audit de modernisation sur l'organisation de l'enseignement supérieur agricole		Inspection Audit
Audit de modernisation sur les aides financières aux élèves		Inspection Audit
Appui à l'organisation d'un tournoi européen de rugby des étudiants de l'enseignement agricole à l'occasion de la coupe du monde		Expertise
Aide à l'élaboration d'un guide de procédures sur « bourses et critères sociaux »		Expertise
Audit de modernisation sur la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle		Inspection Audit
Évaluation de l'unité « enseignement et formation en élevage » du CIRAD (<i>Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement</i>)		Évaluation Suivi
Évaluation des contrats signés par la DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche) avec trois établissements d'enseignement supérieur (<i>Écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles</i> de Bordeaux et Clermont Ferrand, et <i>École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires</i> de Nantes)		Évaluation Suivi
Audit de l' <i>École nationale vétérinaire de Toulouse</i>		Inspection Audit
Appui au <i>Centre des hautes études agronomiques méditerranéennes</i> (CHEAM) <i>Institut agronomique méditerranéen</i> (IAM) de Montpellier : organisation, formations RTM (<i>restauration des terrains en montagne</i>) et chasse		Expertise
Propositions pour l'allongement du cursus de formation vétérinaire		Expertise
Groupe de travail sur l'outil de suivi financier des EPL (<i>Établissement public local</i>)		Expertise

Évaluation de l'ouverture européenne et internationale de l'enseignement supérieur agricole	Europe International	Évaluation Suivi
Appui pour le développement et l'amélioration des activités d'animation du CEZ (<i>Centre d'enseignement zootechnique</i>) de Rambouillet		Expertise
Mission d'évaluation de l'expérimentation en matière de <i>capacité professionnelle agricole</i> (CPA)		Expertise
Réflexion stratégique sur les formations au sein de l'INFOMA (<i>Institut national de formation des personnels du Ministère de l'agriculture</i>)		Gestion R.H.
Renforcement du pôle de compétitivité de la filière équine à partir du centre de l'École vétérinaire d'Alfort à Dozulé		Expertise
Mission d'appui auprès du SRFD (<i>Service régional de la formation et du développement</i>) Poitou-Charentes dans le travail d'élaboration du futur <i>projet régional de l'enseignement agricole</i> (PREA). Analyse de l'évolution des filières agricoles et agro-alimentaires régionales et adéquation formation-emploi.		Expertise
L'offre de formation dans le domaine commercial : diagnostic et positionnement du BTSA (<i>Brevet de technicien supérieur agricole</i>) technico-commercial		Expertise
Evaluation de la première phase du plan PEGASE (<i>Plan d'établissement pour une gestion administrative et scientifique efficace</i>) de l'INRA (<i>Institut national de la recherche agronomique</i>)		Évaluation Suivi
Etat des lieux et adéquation quantitative et qualitative des besoins de formation dans le secteur des métiers de l'eau		Expertise
Analyse des conditions d'intégration de l'arboretum des Barres dans un projet d'aménagement global du site domanial des Barres et conséquences sur les conditions de réemploi des personnels affectés au centre de Nogent-sur-Vernisson		Expertise
Étude qualitative et quantitative de l'offre de formation sur le secteur des pêches et de l'aquaculture		Expertise
Positionnement des formations dispensées par l' <i>Institut d'études supérieures et d'économie laitière</i> (IESIEL) dans le dispositif européen LMD (<i>Licence master doctorat</i>)		Expertise
Chef de projet pour la distribution de fruits dans les établissements d'enseignement		Expertise
Réflexion sur les relations entre les ONG (<i>organisation non gouvernementale</i>) et les organismes de recherche agricoles	International	Expertise
Assistance à des missions techniques sur les recherches en biotechnologie végétale en Chine	International	Expertise
Modernisation du cursus universitaire au Liban	International	Expertise
Domaine : gestion publique et réforme de l'État		
Le réseau des attachés agricoles	Europe	Expertise
Jumelage avec la Roumanie : appui au <i>Ministère de l'agriculture et du développement rural</i> pour adapter son organisation et ses outils à la politique agricole commune	Europe	Expertise
Cadre des échanges de données informatisées pour les secteurs agricoles et alimentaires		Expertise
Audit de modernisation global sur « informatique-bureautique »		Inspection Audit
Répertoire du <i>Ministère de l'agriculture et de la pêche</i> et mise en œuvre des nouvelles dispositions relatives à l'accès aux documents administratifs		Expertise
Audit de modernisation sur la gestion des ressources humaines du <i>Ministère de l'environnement et du développement durable</i>		Inspection Audit
Groupe d'évaluation de la fusion DDAF/DDE (<i>Direction départementale de l'agriculture et de la forêt/Direction départementale de l'équipement</i>)		Évaluation Suivi
Audit de modernisation relatif aux fonctions support et au renforcement des liens entre les agences sanitaires et environnementales InVS (<i>Institut national de veille sanitaire</i>), ABM (<i>Agence de bio médecine</i>), AFSSET (<i>Agence française de sécurité sanitaire environnementale et du travail</i>), AFSSA (<i>Agence française de sécurité sanitaire des aliments</i>), AFSSAPS (<i>Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé</i>)		Inspection Audit
Définition d'un institut (ou cycle supérieur) des affaires européennes		Expertise
Audit sur l'établissement public « les Haras nationaux »		Inspection Audit

Audit de modernisation sur la préparation du recensement agricole de 2010		Inspection Audit
Audit de la situation budgétaire du <i>Ministère de l'agriculture et de la pêche</i>		Inspection Audit
Analyse des projets d'organisation en cours entre l'AUP (<i>Agence unique de paiement</i>) et l'ONIGC (<i>Office national interprofessionnel des grandes cultures</i>) au niveau central et régional		Expertise
Mission d'audit et d'accompagnement auprès des organisations professionnelles agricoles de Savoie		Inspection Audit
Étude préalable sur les économies réalisables en matière de déplacements		Expertise
Évaluation de l'expérimentation d'un rapprochement entre les services d'inspection du travail		Évaluation Suivi
Maîtrise d'ouvrage de la procédure de télé-déclaration des calamités agricoles « Télécalam »		Expertise
Fusion DDE/DDAF (<i>Direction départementale de l'agriculture et de la forêt/Direction départementale de l'équipement</i>) : étude sur les cycles de mobilité		Expertise
Mission pour formuler des prescriptions impératives permettant d'assurer les services uniques d'administration générale et les missions communes des systèmes d'information dans les services déconcentrés du <i>Ministère de l'agriculture et de la pêche</i>		Expertise
Revue générale des politiques publiques		Inspection Audit
Comité de pilotage « Articulation des emplois types OMM (<i>Observatoire des missions et des métiers</i>) avec le RIME » (<i>Répertoire interministériel des métiers de l'Etat</i>) dans le cadre de l'OMM		Gestion R.H.
Mission dans un service déconcentré		Inspection Audit
Comité de pilotage pour l'élaboration du projet stratégique du Conseil général		Divers
Mission d'analyse et de proposition sur la documentation au <i>Conseil Général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux</i>		Divers
La fonction d'assistante au <i>Conseil Général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux</i>		Gestion R.H.
Gestion des ressources humaines des assistantes au <i>Conseil Général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux</i>		Gestion R.H.
Mise en place d'un service facturier au <i>Ministère de l'agriculture et de la pêche</i> : mission d'étude complémentaire		Expertise
Rôle de l'étalonnage à l'établissement public des <i>Haras nationaux</i>		Expertise
Mission conjointe avec l' <i>Inspection générale des finances</i> et l' <i>Inspection générale de l'administration</i> sur l'ouverture maîtrisée du marché des jeux d'argent et de hasard		Expertise
Mission de médiation		Expertise
Appui à la conception d'un code rural pour l'Algérie	International	Expertise
Direction du groupement destiné à procéder au lancement de l' <i>Agence pour le développement de la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux</i> (ADECIA)	International	
Domaine : ressources et milieu naturel		
Prolongement des missions sur les risques naturels et technologiques (demande du Préfet du Gard)		Expertise
Appui à l'AFD (<i>Agence française de développement</i>) sur les bio-énergies dans les pays en développement	International	Expertise
Domaine : santé et protection des animaux et des végétaux		
Projet de jumelage IGP (<i>Indication géographique protégée</i>), AOP (<i>Appellation d'origine protégée</i>) et STG (<i>Spécialité traditionnelle garantie</i>) en Pologne	Europe	Expertise
Projet de jumelage avec la Pologne sur la mise en place d'un plan d'action pour l'éradication de la pourriture annulaire de la pomme de terre (<i>Clavibacter michiganensis ssp. sepedonicus</i>)	Europe	Évaluation Suivi

Étude d'impact des effets des textes réglementaires : définition d'une méthodologie et application au décret sur la protection des animaux de compagnie		Expertise
Participation à l'évaluation périodique du GIP-GEVES (<i>Groupement d'intérêt public- Groupe d'études et de contrôle des variétés et des semences</i>)		Évaluation Suivi
Analyse de la situation des rapports sociaux humains dans les abattoirs de boucherie en Ille-et-Vilaine		Gestion R.H.
Financement par la DGAL (<i>Direction générale de l'alimentation</i>) des contrôles et analyses pour la délivrance du <i>passport phytosanitaire européen</i> (PPE) pour les plants de pommes de terre		Expertise
<i>Délégation interministérielle pour la lutte contre la grippe aviaire</i> (DILGA)		Expertise
Diagnostic des GDS (<i>Groupement de défense sanitaire</i>)		Expertise
Mission d'appui à un parlementaire en mission, Martial Saddier, député de Haute-Savoie, sur la problématique de la mortalité des abeilles		Expertise
SPE (<i>Service public de l'équarrissage</i>) : mise en place d'une ATM (<i>animaux trouvés morts</i>) volailles et d'une ATM multi-espèces		Expertise
Mission interministérielle sur le chlordécone		Expertise
Audit de la quarantaine animale et de la certification Union européenne des viandes de cerfs produites en Nouvelle-Calédonie	International	Expertise
Mission d'appui spécifique sur la problématique de la gestion des terres polluées par le chlordécone		Expertise
Expertise sur la conception et la gestion d'un laboratoire vétérinaire au service d'État de l'agriculture, de la forêt et de la pêche des Iles de Wallis et Futuna	TOM	Expertise
Réduction de la dépendance aux produits phytopharmaceutiques de l'agriculture antillaise	DOM	Expertise
Domaine : travail, emploi et protection sociale agricoles		
Médiateurs dans les conflits collectifs de travail		Divers

Liste des rapports remis en 2007

Cette liste concerne les missions temporaires terminées en 2007

Intitulé des rapports	Localisation	Nature
<p>Observation : par cohérence des chiffres et clarté de la présentation, chaque rapport n'est classé que dans un seul domaine. Toutefois plusieurs d'entre eux auraient pu être inscrits dans plusieurs domaines différents. Par exemple un rapport sur un produit AOC (appellation d'origine contrôlée) pourrait être classé dans les domaines « agriculture », « alimentation », « économie » et « développement durable des territoires ».</p>		

Domaine : agriculture, pêche, forêt

La production d'ovins allaitants en France : une vraie chance pour les territoires (mission auprès de Yves Simon, député de l'Allier)		Expertise
Articulation de la politique forestière de l'État avec les actions menées par les collectivités pour la filière forêt-bois		Expertise
Amélioration de l'organisation de la certification et du contrôle du commerce des matériels forestiers de reproduction		Expertise
Médiation sur l'évolution de l'UPRA (<i>Unité nationale de sélection et de promotion des races</i>) Montbéliarde en organisme de sélection		Expertise
L'avenir de la PAC (<i>Politique agricole commune</i>) après 2013		Expertise
Médiation entre les organismes de recherche dans le secteur de la pomme de terre		Expertise
Création d'une interprofession pêche		Expertise
Évaluation de la situation des forêts privées sinistrées par la tempête de 1999		Expertise
La filière porcine française et le développement durable		Expertise
Utilisation des terres en jachère		Expertise
Pour mobiliser la ressource de la forêt française (participation aux groupes de travail des <i>Assises de la forêt</i>)		Divers
Programme de travail 2007 de la section <i>Nature, forêt, paysages</i> : « pour mobiliser la ressource de la forêt française »		Expertise
Mission d'évaluation des dommages provoqués par l'ouragan "DEAN" en Martinique et Guadeloupe	DOM	Expertise

Domaine : alimentation

Mission d'évaluation et de propositions sur les MISSA (<i>Missions inter-services de sécurité sanitaire des aliments</i>)		Expertise
---	--	-----------

Domaine : développement des territoires

Les équipements pastoraux dans le massif pyrénéen		Expertise
Mission auprès de Paul Dubrule, Président fondateur du groupe hôtelier Accor, chargé d'établir un état des lieux sur les possibilités offertes par le tourisme rural en lien avec la viticulture		Expertise
Évaluation initiale du dispositif des pôles d'excellence rurale		Évaluation Suivi
Protection et gestion des terres agricoles dans les territoires urbains et péri-urbains		Expertise
Mission interministérielle IGE (<i>Inspection générale de l'environnement</i>) – CGPC (<i>Conseil général des ponts et chaussées</i>) - CGAAER (<i>Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux</i>) sur l'étalement urbain		Expertise
Évaluation des programmes de développement agricole et rural de l'ITEIPMAI (<i>Institut de recherche agronomique appliquée pour le développement des plantes à parfum, médicinales et aromatiques</i>)		Expertise
Expertise exploratoire sur l'appui à apporter à la collectivité départementale de Mayotte pour la mise en œuvre du FED (<i>Fonds européen de développement</i>)	TOM	Expertise

Domaine : eau et environnement

Stratégie européenne pour la protection des sols	Europe	Expertise
Articulation des systèmes de certification, simplification et lisibilité des documents de gestion durable des forêts		Expertise
Inspection générale des services départementaux de police de l'environnement de la Martinique	DOM	Inspection Audit
Préconisations pour la mise en œuvre du plan national de gestion de la rareté de l'eau		Expertise
Adaptation de la gestion des forêts au changement climatique		Expertise
Audit d'une société aquacole sur l'île de Ré		Expertise
Mise hors d'eau du polder de la région des Wateringues (Nord)		Expertise
Rapport relatif à la prise en compte de la sécurité des personnes dans les plans de prévention des risques d'avalanche		Expertise
Expertises des programmes (transfeau et phileau) du Cemagref (Centre d'étude dit « Institut d'études du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts »)		Expertise
Gestion des populations de sangliers en Ardèche		Expertise
La gestion collective de l'irrigation dans le département des Deux-Sèvres		Expertise
Construction du plan national d'autonomie énergétique des exploitations agricoles		Expertise
Évaluation d'un projet d'eau potable et d'assainissement à Erevan en Arménie	International	Expertise
Évaluation technique et économique du projet d'extension du système d'assainissement de la ville d'Edemet en Mongolie	International	Expertise
Évaluation d'un projet de station d'épuration à Lahore au Pakistan	International	Expertise

Domaine : économie et transformation des produits agricoles

Le rôle de la coopération agricole dans la structuration des filières après les lois de 1991 et 1992		Expertise
État de la situation relative à la valorisation économique des produits agricoles du massif pyrénéen		Expertise
Audit sur la première mise en marché des bois de la forêt privée		Expertise
Clôture de la liquidation du CIVDN (<i>Comité interprofessionnel des vins doux naturels</i>)		Autre
L'assurance des pertes économiques des éleveurs liées aux épizooties		Expertise
Mission sur les difficultés de la coopérative d'Objat en Corrèze		Expertise
L'évaluation du dispositif d'aide aux communes forestières sinistrées lors des tempêtes de décembre 1999		Expertise
Une nouvelle étape pour la diffusion de l'assurance récolte (appui à M. Mortemousque, sénateur)		Expertise
Autorisation de mise en marché des produits phytopharmaceutiques et distorsions de concurrence		Expertise
Audit du <i>Fonds de prévention des aléas pêche</i> (FPAP)		Inspection Audit
Rapport sur l'agriculture biologique pour les débats du <i>Grenelle de l'environnement</i>		Expertise
Augmentation de prix des céréales et des oléo-protéagineux et répercussions sur les filières animales		Expertise
Note pour la commission « Attali » sur la valorisation des ressources du monde rural (agriculture, forêt, tourisme) au bénéfice de la croissance de l'économie française		Expertise
Les aménagements possibles du système d'aides et de primes en faveur des exploitants agricoles de l'Ouest de la Guyane	DOM	Expertise

Domaine : formation et recherche

Rapport final sur la mission d'appui à la relocalisation du GEVES (<i>Groupe d'études et de contrôle des variétés et de semences</i>) en Anjou		Expertise
Évolution des besoins de formations pour la transformation des produits agricoles		Expertise
Mission sur les débouchés professionnels des Écoles vétérinaires à l'horizon 2015		Expertise
Mission à Pékin : relations avec l' <i>École nationale du génie rural, des eaux et des forêts</i> et l' <i>Institut national de la recherche agronomique</i>	International	Expertise
Expertises en Algérie sur l'enseignement supérieur et l'évolutions des instituts techniques agricoles	International	Expertise
Élargir le recrutement des personnels de direction des <i>Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole</i>		Expertise
Situation de l'exploitation agricole de l' <i>Établissement public local d'enseignement</i> de Montpellier – Orb - Hérault		Expertise
Étude des relations entre les ONG (<i>Organisation non gouvernementale</i>) et les organismes de recherche agricoles « au service de processus d'élaboration des politiques publiques »		Expertise
Audit de modernisation sur l'organisation de l'enseignement supérieur agricole		Expertise
Audit « COPÉ » sur les aides financières aux élèves		Inspection Audit
Évaluation de l'unité "enseignement et formation en élevage" du CIRAD (<i>Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement</i>)		Évaluation Suivi
Audit de l' <i>École nationale vétérinaire</i> de Toulouse		Inspection Audit

Évaluation des contrats signés par la DGER (<i>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</i>) avec trois établissements d'enseignement supérieur l'ENITA (<i>École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles</i>) de Bordeaux et Clermont Ferrand, et l'ENITIAA de Nantes (<i>École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires</i>)		Évaluation Suivi
La préparation à l'exercice de la profession dans le cursus de formation des vétérinaires		Expertise
CEZ (<i>Centre d'enseignement zootechnique</i>) de Rambouillet : appui pour le développement et l'amélioration des activités d'animation		Expertise
Réflexion stratégique sur les formations au sein de l'INFOMA. (<i>Institut national de formation des personnels du Ministère de l'agriculture</i>)		Gestion R.H.
L'expérimentation en matière de <i>capacité professionnelle agricole</i> (CPA)		Expertise
Assistance à des missions techniques sur les recherches en biotechnologie végétale en Chine	International	Expertise

Domaine : gestion publique et réforme de l'État

Périmètre de compétence des ministères en charge de l'agriculture dans les pays de l'Union européenne et mode de gouvernance des politiques publiques : politiques forestières nationales des états membres	Europe	Expertise
Périmètre de compétence des ministères en charge de l'agriculture dans les pays de l'Union européenne et mode de gouvernance des politiques publiques : mise en œuvre de la politique de sécurité sanitaire des aliments	Europe	Expertise
Périmètre de compétence des ministères en charge de l'agriculture dans les pays de l'Union européenne et mode de gouvernance des politiques publiques : rôle des agences et des collectivités locales	Europe	Expertise
Bilan qualitatif du dispositif de fin de carrière pour les IAE (<i>Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement</i>)		Évaluation Suivi
Groupe d'évaluation de la fusion DDAF/DDE (<i>Direction départementale de l'agriculture et de la forêt/Direction départementale de l'équipement</i>)		Évaluation Suivi
Analyse de la situation des rapports sociaux humains dans les abattoirs de boucherie en Ile-et-Vilaine		Gestion R.H.
Audit « COPÉ » de modernisation sur la préparation du recensement agricole de 2010		Inspection Audit
Mission d'audit du réseau des attachés agricoles		Expertise
Analyse des projets d'organisation en cours entre l'AUP (<i>Agence unique de paiement</i>) et l'ONIGC (<i>Office national interprofessionnel des grandes cultures</i>) au niveau central et régional		Expertise
Audit de la situation budgétaire du Ministère de l'agriculture et de la pêche		Inspection Audit
Prescriptions permettant d'assurer les services uniques d'administration générale et les missions communes des systèmes d'information dans les services déconcentrés du Ministère de l'agriculture et de la pêche		Expertise
Revue générale des politiques publiques		Expertise
Mission dans un service déconcentré		Inspection Audit
Appui à une étude sur le rôle du management dans l'intégration des handicapés		Expertise
Rapport du groupe de travail sur l'amélioration du pilotage des opérateurs de l'État		Expertise
Audit sur la mise en place d'une DRDAF (<i>Direction régionale et départementale de l'agriculture et de la forêt</i>)		Inspection Audit
Évolution de l'organisation fonctionnelle et du financement de l'administration des pêches entre le <i>Ministère des transports, et l'équipement, du tourisme et de la mer</i> et le <i>Ministère de l'agriculture et de la pêche</i>		Expertise
La réutilisation des informations publiques (le répertoire du Ministère de l'agriculture et de la pêche - mise en œuvre des nouvelles dispositions relatives à l'accès aux documents administratifs)		Expertise

Audit « COPÉ » global sur l'informatique - bureautique		Inspection Audit
Audit « COPÉ » relatif aux fonctions support et au renforcement des liens entre les agences sanitaires et environnementales InVS (<i>Institut national de veille sanitaire</i>), ABM, AFSSET (<i>Agence française de sécurité sanitaire environnementale et du travail</i>), AFSSA (<i>Agence française de sécurité des aliments</i>), AFSSAPS (<i>Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé</i>)		Inspection Audit
Audit « COPÉ » sur la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle		Expertise
Audit-évaluation du fonds « EPERON » : encouragement aux projets équestres régionaux et nationaux		Inspection Audit
Audit sur l'établissement public "les Haras nationaux"		Inspection Audit

Domaine : santé et protection des animaux et des végétaux

Vie dans les territoires ruraux contaminés		Expertise
Audit de modernisation sur l'inspection sanitaire en abattoirs		Inspection Audit
Mission relative aux référents en assurance qualité dans le domaine de la santé publique vétérinaire : création par la <i>Direction générale de l'alimentation</i> d'un réseau de personnes ressources (référents)		Expertise
Evaluation du GIP (<i>Groupement d'intérêt public</i>) « France vétérinaire international » (FVI)		Evaluation Suivi
Adéquation du dispositif de contrôle phytosanitaire à l'importation		Expertise
SPE (<i>Service public de l'équarrissage</i>) : mise en place d'une ATM (<i>Animaux trouvés morts</i>) volailles et d'une ATM multi-espèces		Expertise
Financement par la <i>Direction générale de l'alimentation</i> des contrôles et analyses pour la délivrance du <i>passport phytosanitaire européen</i> (PPE) pour les plants de pommes de terre		Expertise

Domaine : travail, emploi et protection sociale agricoles

Mission d'appui auprès de Philippe-Armand Martin, député, chargé d'une mission sur l'hébergements des travailleurs saisonniers agricoles en Champagne		Expertise
---	--	-----------

Fonctions de représentation

Organisme	Représentant	Nature de la représentation
Académie d'agriculture	Escaffre Alain	Représentant (notamment à l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture)
	Tendron Gérard	Membre titulaire (section : bois et forêts)
	Vialle Paul	Correspondant
Académie de l'eau	Redaud Jean-Luc	Suivi de l'Académie de l'eau
	Tendron Gérard	Représentant du Conseil général
Académie vétérinaire de France	Bénard Patrick	Membre
	Le Bail Patrick	Secrétaire général de l'Académie
AFNOR : Association française de normalisation	Dedieu Jacques	Membre du <i>Comité d'orientation stratégique 18</i> (environnement), de la Commission X30U (outils environnementaux), de la Commission de coordination pour la responsabilité sociétale des organismes, et de la plate-forme du secteur agricole « qualité et environnement »
	Ballu Jean-Marie	Administrateur, membre du Comité d'orientation et de programmation, et Président du Comité d'éthique du groupe AFNOR
Agence de bassin : ingénieurs généraux de Bassin, membres du Comité de bassin et du Conseil d'administration de l'Agence de bassin	Devos Patrice	Bassin Loire-Bretagne
	Roux Alain	Bassin Adour-Garonne
	Deluard Alain	Bassin Rhône Méditerranée Corse, et suivi de la Compagnie du <i>canal de Provence</i>
	Dedieu Jacques	Bassin Seine Normandie Président de la Commission agriculture Président de la Commission des études
	Beisson Guy	Bassin Artois-Picardie, et Président des ingénieurs généraux de bassin (animation-réunion mensuelle)
	Dumont Jean	Bassin Rhin-Meuse
Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA)	Vialle Paul	Président du Conseil d'administration de l'Agence
Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail	Vialle Paul	Président du Conseil d'administration de l'Agence
Agence pour le développement de la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (ADECIA)	Villers Sophie	Membre du Conseil d'administration
AgroParisTech	Vialle Paul	Membre du Conseil d'administration
Agropolis international à Montpellier	Carsalade Henri	Président et président de « Agropolis fondation »

Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement - ASTEE	Angotti Jean-Marie	Membre
	Dumont Jean	Membre
	Finet Albert	Membre de la commission « milieux naturels »
	Legroux Jean-Paul	Membre de la Commission « eau potable »
	Pin Xavier	Membre de la commission « assainissement »
	Redaud Jean-Luc	Suivi de la commission internationale ASTEE
CEMAFROID	Mathieu Gérard	Président du Conseil d'administration
CEMAGREF : Centre d'étude <i>dit</i> Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement	Vialle Paul	Administrateur
CNASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles	Bourget Bernard	Administrateur
CNPPF : Centre national professionnel de la propriété forestière	Chary Jean-François	Administrateur
CODEX <i>alimentarius</i>	Brulhet Jacques	Coordonnateur pour le Conseil général
Collège « Eau-navigation » du Conseil général des ponts et chaussées	Pin Xavier	Membre
Collège des technologies et systèmes d'information (CTSI) du Conseil général des ponts et chaussées	Cros Philippe	Membre invité permanent
	Figuet Raymond	Membre invité permanent
	Mazodier Josy	Membre invité permanent
	Bouvier Michel	Membre, invité permanent
Comité d'orientation pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (CORPEN)	Narjolle Jean-Paul	Président du groupe « agriculture – environnement »
	Dedieu Jacques	Président du CORPEN
Comité d'orientation de la formation des ingénieurs forestiers	Tendron Gérard	Président
Comité consultatif de la santé et de la protection animale (C.C.S.P.A)	Février Jacques	Représentant du Conseil général (avis consultatif)
Comité EDF-Conseil général-Ministère	Sivilia Gérard	Coordonnateur du comité
	Monnot Jean-Guy	Membre (indemnisation pour les poteaux, y compris actualisation des protocoles)
	Pavard Laurent	Membre du Comité et du groupe de travail « eaux tièdes »
Comité français de mécanique des sols et géotechnique (CFMSG)	Loudière Daniel	Membre
Comité français des barrages et réservoirs (CFBR) - association	Pin Xavier	Membre
	Loudière Daniel	Membre de la commission exécutive
	Degoutte Gérard	Membre de la commission exécutive
Comité national de l'assurance en agriculture	Portet Pierre	Représentant titulaire
	Legroux Jean-Paul	Suppléant
Comité national de l'eau	Tendron Gérard	Membre titulaire, représentant le ministre de l'agriculture
Comité national de suivi des chartes forestières de territoire	Dervin Jean-Louis	Représentant du Conseil général au Comité national
Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale (CNREEA)	Maillot Évelyne	Représentante du Ministère de l'agriculture et de la pêche
	Bouvier Catherine	Suppléante du représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche
Comité national sur les effets de la sécheresse (MEEDDAT)	Besème Jean-Louis	Président du Comité

Comité national « sécheresse » du Ministère de l'agriculture et de la pêche	Legroux Jean-Paul	Membre
Comité de pilotage de cycle des hautes études européennes (CHEE)	Riou-Canals Mireille	Membre
Comité technique interministériel de l'électricité (CTE)	Sivilia Gérard	Membre titulaire et représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche
	Monnot Jean-Guy	Membre suppléant et représentant du Ministère de l'agriculture (intervention à la commission nationale paritaire EDF/RTE/APCA/FNSEA)
Comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques (MEEDDAT)	Loudière Daniel	Vice-Président
Comité technique permanent de la sélection des plantes et semences (CTPS)	Vialle Paul	Président du Comité plénier
	Bournaud Jean-Louis	Président de la section « betteraves et chicorées »
	Campardon Pierre	Président des sections « tournesol, soja et ricin » et « lin et chanvre »
	Danel Jean-Baptiste	Président de la section « maïs et sorgho »
	Mestres Robert	Président de la section « pomme de terre »
Comité viticole de bassin Bourgogne Beaujolais, Jura, Savoie	Narjollet Jean-Paul	Membre représentant le Ministère de l'agriculture et de la pêche
Commissaire du Gouvernement auprès d'organismes agricoles bénéficiant du concours financier de l'État	Perrot Charles	auprès du MRJC (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne)
	Perrot Charles	auprès de la FNSR (Fédération nationale des services de remplacement)
	Clochon Michel	auprès de la FNCIVAM (Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural et de TRAME (réseaux et centres de ressource agricole et rurale)
Commission centrale des impôts directs, section des bénéficiaires agricoles	Danel Jean-Baptiste	Membre
Commission interministérielle de dation forestière	Ballu Jean-Marie	Président ; représentant du Premier-Ministre
Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC) sur les bénéficiaires et redevables du FEAGA	Riou-Canals Mireille	Vice-Présidente
Commission interministérielle de sécurité des installations électriques intérieures	Sivilia Gérard	Représentant
Commission internationale des industries agricoles et alimentaires	Ménéroud Martine	Vice-Présidente, déléguée représentant la France
Commission nationale d'agrément des géomètres-experts pour les aménagements fonciers	Taillier Michel	Président de la Commission
	Robert Pierre	Suppléant
Commission nationale d'amélioration génétique (CNAG)	Figuet Raymond	Membre de la Commission nationale et représentant pour les trois sections « ovins-caprins », « bovins » et « porcins »
	Le Bail Patrick	Membre des trois sections
Commission nationale de l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitations	Le Bail Patrick	Vice-Président de la section « agrément des organismes certificateurs »
Commission nationale de l'expérimentation animale (CNEA)	Bouvier Catherine	Représentante du Ministère de l'agriculture et de la pêche
	Maillot Évelyne	Suppléante du représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche

Commission nationale de validation des couches de l'information géographique du Ministère de l'agriculture et de la pêche (CNV)	Dubol Maurice puis Roubaud Jean-Pierre	Présidents
	Taillier Michel	Membre de la Commission
	Zeller Antoine	Rapporteur « forêt » à la Commission
	Bouvier Michel	Membre de la Commission
Commission pour la recherche agricole internationale	Carsalade Henri	Président
Commission spécialisée « formation continue de la fonction publique d'État » (CSFPE)	Lecœur Constant	Membre suppléant
Commission spécialisée « terminologie et néologie » du Ministère de l'agriculture et de la pêche	Travers Jean-Marie	Membre représentant le vice-président du Conseil général
	Fourgeaud Philippe	Membre au titre des personnalités compétentes
	Ballu Jean-Marie	Membre au titre des personnalités compétentes
Conseil général des mines (première section)	Loudière Daniel	Membre invité permanent
Conseil mondial de l'eau	Loudière Daniel	Administrateur
Conseil national de l'alimentation (CNA)	Mazodier Josy	Membre consultatif
Conseil national de la spécialisation	Bénard Patrick	Représentant du Conseil général
Conseil national du froid	Mathieu Gérard	Membre
Conseil national du tourisme (CNT)	Bracque Pierre	Membre, représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche, et membre de la section territoriale et du développement rural
	Fonseca Bernard	Membre, représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche
Conseil des systèmes d'information du Ministère de l'agriculture et de la pêche (CSI)	Angotti Jean-Marie	Membre du Conseil
	Bouvier Michel	Membre du Conseil
	Roubaud Jean-Pierre	Membre du Conseil
Conseils scientifiques des Établissements d'enseignement supérieur de la région Ile-de-France	Chevassus-au-Louis Bernard	Membre et représentant de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Conseils scientifiques des Établissements d'enseignement supérieurs publics de la région Rhône-Alpes et Massif-central	Cotard Jean-Pierre	Membre et représentant de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Conseil scientifique de l'observatoire économique de l'achat public	Bouvier Catherine	Membre titulaire
	Angotti Jean-Marie	Membre suppléant
Conseil supérieur de la fonction publique	Le Jan Alain	Membre
Conseil supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois	Tendron Gérard	Membre du Conseil au titre des personnalités qualifiées
Conseil supérieur de la météorologie nationale et Comité consultatif des réseaux d'observation météorologique (CCROM)	Mestres Robert	Membre du Conseil supérieur
Conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne	Taillier Michel	Membre, représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche
Conseil stratégique de l'agriculture et de l'agro-industrie durable	Brulhet Jacques	Expert permanent
École inter États des sciences et médecines vétérinaires à Rabat (Maroc)	Bénard Patrick	Président du Conseil scientifique
École nationale supérieure du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg	Besème Jean-Louis	Président du Conseil d'administration
École nationale supérieure du paysage de Versailles	Van Haecke Yves	Président du Conseil d'administration

École nationale vétérinaire d'Alfort	Brulhet Jacques	Vice-président
	Vialle Paul	Administrateur
École nationale vétérinaire de Nantes	Brulhet Jacques	Administrateur
École nationale vétérinaire de Lyon	Brulhet Jacques	Administrateur
École nationale vétérinaire de Toulouse	Brulhet Jacques	Administrateur
École nationale des services vétérinaires à Lyon	Chary Jean-François	Président du Conseil d'administration
	Brulhet Jacques	Administrateur
École supérieure du bois	Tendron Gérard	Représentation du Ministère de l'agriculture et de la pêche au Conseil d'administration
Établissement public du domaine présidentiel de Chambord	Ballu Jean-Marie	Membre de Comité d'orientation et de la Commission des collections
FISIA, Fonds d'intervention stratégique des industries agro alimentaires	Mazodier Josy	Appui à la mise en place du FISIA et membre du Comité
Fonds de financement de la protection sociale des non-salariés agricoles	Villers Sophie	Présidente du Conseil d'administration
FVI, France vétérinaire international	Brulhet Jacques	Administrateur
FVI, France vétérinaire international	Chartier Philippe	Directeur
Groupe de travail des Écoles des Ministères techniques (GEMT) – y compris l'organisation de séminaires	Loudière Daniel	Membre du GEMT, et invité permanent d'un groupe de travail Conseil général des mines-Conseil général des technologies de l'information-Télécom du MINEFI
	Bonnes Gilbert	Membre du GEMT
Groupe d'étude des marchés « ouvrages, travaux et maîtrise d'œuvre »	Angotti Jean-Marie	Membre
Haras nationaux (Établissement public)	Mordant Jacques	Administrateur
	Bédès Georges	Administrateur
Haut fonctionnaire au développement durable (HFDD) du Ministère de l'agriculture et de la pêche	Dedieu Jacques	Membre du Comité permanent interministériel des HFDD
Haut fonctionnaire de défense du ministère de l'agriculture	Bédès Georges	CBRN Task Force Bio Sub-Group Exercice SAUVEGARDEX et divers
INFOMA, Institut national de formation des personnels du Ministère de l'agriculture et de la pêche	Lecœur Constant	Président du Conseil d'administration
	Brulhet Jacques	Membre du Conseil d'administration
Instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels (MEEDAAT)	Degoutte Gérard	Membre
	Pin Xavier	Membre
ICARDA (International Center for Agricultural Research in the Dry Areas) à Alep en Syrie	Carsalade Henri	Administrateur
Inventaire forestier national (IFN)	Tendron Gérard	Vice-Président du Conseil d'administration
	Ballu Jean-Marie	Administrateur
	Bertin Michel	Président du comité scientifique et technique
Laboratoire de contrôle des reproducteurs, ACSEDIATE	Brulhet Jacques	Président du Comité d'orientation scientifique
Maison de l'Institut national agronomique – AgroParisTech (MINA)	Le Jan Alain	Président du Conseil d'administration
Maison des industries agricoles et alimentaires (MIAA)	Le Jan Alain	Président du Conseil d'administration
Météo-France	Morin Georges-André	Administrateur
Mission interministérielle de l'eau	Tendron Gérard	Membre titulaire
	Pin Xavier	Membre suppléant

Office national interprofessionnel des grandes cultures (ONIGC)	Mathieu Gérard	Membre du comité «biocarburants et biomasse » de l'ONIGC
OMM, Observatoire des missions et des métiers	Lecœur Constant	Président
Opération « À l'école de la forêt »	Dervin Jean-Louis	Représentant du Conseil général à la Commission permanente
OTAN – Comité d'étude pour le ravitaillement et l'agriculture (FAPC)	Maillot Évelyne	Expert français
	Bédès Georges	Expert français
Pôle de compétitivité PROD'INNOV	Bédès Georges	Délégué du Groupe de travail interministériel
Pôle de compétitivité VITAGORA	Narjollet Jean-Paul	Délégué du Groupe de travail interministériel
Pôle de compétitivité VEGEPOLYS	Danguy-des-Déserts Dominique	Délégué du Groupe de travail interministériel
PHYTOMA (revue spécialisée dans la protection des plantes)	Mestres Robert	Directeur de publication de la revue PHYTOMA
Réseau des Écoles nationales des industries laitières (ENIL)	Perrot Charles	Président du réseau
Responsable ministériel à la normalisation, membre du groupe interministériel pour la normalisation (GIN)	Mazodier Josy	Responsable pour le Ministère de l'agriculture et de la pêche, et membres de plusieurs Comité d'orientation stratégique (Agro, matériaux...)
	Zeller Antoine	Chargé du suivi des projets de normalisation dans le secteur forêt-bois
Ruralia	Mestres Robert	Président
Secrétariat général de la défense nationale (SGDN)	Maillot Évelyne	Représentante de la Direction générale de l'alimentation sur le risque NRBC et les plans Vigipirate - secteur alimentation
	Bédès Georges	Représentant de la Direction générale de l'alimentation sur le risque NRBC et les plans Vigipirate - secteur productions végétales
Société hydrotechnique de France (SHF)	Loudière Daniel	Président
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)	Letourneux François	Président

Annexes

Annexe 1 :

Compétences des Missions permanentes, Sections et Commissions

Le Conseil général regroupe des ingénieurs généraux du génie rural, des eaux et des forêts (IGGREF), des inspecteurs généraux de la santé publique vétérinaire (IGSPV), des inspecteurs généraux de l'agriculture (IGA), ainsi que des chargés de mission désignés par le ministre en raison de leurs compétences.

Pour son fonctionnement, il s'appuie par ailleurs sur des collaborateurs administratifs et techniques.

Le Conseil général est présidé par le ministre chargé de l'agriculture. Il est dirigé par un bureau composé du vice-président, des vice-présidents délégués, des présidents des missions permanentes, des présidents des sections et du secrétaire général.

Son organisation interne est la suivante :

Mission permanente d'inspection générale et d'audit

Le Conseil général est un organe d'inspection dont le premier donneur d'ordre est le ministre de l'agriculture et de la pêche. Il assure aussi de nombreuses missions pour le ministre de l'environnement, auprès duquel des ingénieurs généraux et inspecteurs généraux sont mis directement à disposition.

La mission permanente d'inspection générale et d'audit pilote les missions relevant :

- de l'audit de la mise en oeuvre des politiques communautaires,
- de l'inspection des services centraux et déconcentrés ainsi que des établissements publics,
- de la réalisation des programmes budgétaires,
- du contrôle de gestion et de l'évaluation de la performance de l'action publique,
- du suivi de l'utilisation des subventions et des contrôles vétérinaires et phytosanitaires.

La mission permanente élabore les cadres de référence pour la mise en oeuvre des actions de contrôle, d'inspection générale et d'audit au sein du ministère de l'agriculture et de la pêche. Elle contribue à leur élaboration lorsqu'ils font intervenir d'autres départements ministériels. Elle participe à l'élaboration des références méthodologiques en matière d'évaluation des politiques publiques. Elle peut réaliser, à la demande du ministre, des actions de médiation au sein des services ou établissements publics de l'État.

Elle est composée d'unités spécialisées dont le nombre, le périmètre d'activité et les responsables sont arrêtés par le bureau après proposition du président de la mission permanente. Elle participe à l'élaboration des références méthodologiques dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques dans le cadre de la commission « prospective, études et évaluation ».

Mission permanente d'orientation et de valorisation des compétences

La mission permanente d'orientation et de valorisation des compétences pilote le suivi personnalisé des agents de catégorie A des corps et emplois techniques et administratifs gérés par le ministère de l'agriculture et de la pêche. À ce titre, elle élabore les cadres méthodologiques de référence, définit les actions de formation, gère les inventaires permanents des compétences et des emplois disponibles, coordonne les activités de suivi et de valorisation des compétences et propose la désignation des missionnaires.

Elle fait appel, pour la réalisation de ces missions, aux membres du Conseil général qui lui sont affectés ainsi qu'aux membres du Conseil général affectés à titre principal aux sections et aux collèges des commissions, dans des conditions précisées par le règlement intérieur.

Sections

« Economie, agriculture, entreprises »

compétente en matière de productions agricoles, d'économie des exploitations agricoles et des filières, de gestion des risques et des crises agricoles, d'industries et de commerce des produits agricoles et alimentaires, de valorisation de leur origine et de leur qualité, d'utilisations non alimentaires des produits agricoles ainsi que de politiques agricoles nationale, communautaire et internationale.

« Aménagement et développement des territoires »

compétente en matière de politiques nationale et communautaire de développement des territoires, d'organisation de ceux-ci, de développement économique et de diversification des activités, de services au public, de politique foncière, d'ingénierie publique et, en liaison avec les autres sections, d'appui technique de l'Etat aux acteurs locaux.

« Emploi, formation, recherche »

compétente dans les domaines du droit du travail, de la protection sociale agricole, de la politique de l'emploi, des formations techniques et supérieures, de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de la formation tout au long de la vie ainsi que de la recherche et du développement.

« **Alimentation et santé** » : compétente en matière de santé des animaux et des plantes, de prévention des zoonoses, de sécurité sanitaire des aliments et de protection du consommateur, de bien-être animal, de politique vétérinaire et phytosanitaire ainsi que de gestion des crises dans ces secteurs d'activité. Elle intervient aussi dans les domaines de la qualité nutritionnelle des aliments, de leur goût et du patrimoine culinaire.

« **Eau, milieu marin, pêche** » : compétente en matière d'eaux superficielles et souterraines, intérieures et côtières, de milieux aquatiques et marins, de police de l'eau et de gestion de la ressource en eau pour ses usages domestiques, agricoles, industriels et énergétiques. Elle traite des ouvrages et systèmes hydrauliques ainsi que de la gestion des risques liés à l'eau. Elle est également compétente en matière de ressources halieutiques, de politique et d'économie de la pêche professionnelle et de l'aquaculture marine et continentale.

« **Nature, forêt, paysages** » : compétente en matière de protection et gestion des milieux naturels terrestres et des zones humides, de faune et de flore sauvages, de biodiversité et de parcs zoologiques. Elle intervient en matière de parcs et jardins ainsi que de politique et de gestion des paysages. Elle traite de la politique et de l'exercice de la chasse et de la pêche de loisir ainsi que des animaux de sport et de compagnie.

Elle est compétente dans les domaines de la politique et de la gestion multi fonctionnelle de la forêt, de la transformation et de la valorisation du bois et des autres produits forestiers, de la conservation et restauration des sols ainsi que des risques naturels liés à la forêt et à la montagne.

Commissions

« Prospective, études et évaluation »

définit, en liaison avec les missions permanentes et les sections, les orientations ainsi que les cadres méthodologiques de référence dans ces domaines, et propose les travaux à réaliser à ce titre pour le programme de travail annuel du Conseil général. Elle conduit les activités de prospective et d'évaluation des politiques publiques, notamment lorsqu'elles sont communes à plusieurs sections ou missions permanentes, et coordonne celles qui sont réalisées directement par les autres formations du Conseil général. Elle coordonne ou assure l'évaluation des études réalisées à la demande des services du ministère chargé de l'agriculture.

« Europe et international »

compétente en matière de coopération internationale et de relations bi et multilatérales de la France dans les domaines qui entrent dans le champ de compétence du Conseil général. Elle traite, dans ce même domaine de compétence, des questions relatives aux relations entre l'Europe et les pays tiers, au dialogue Nord-Sud et aux politiques de développement.

« Science, technique et société »

compétente en matière d'enjeux économiques et sociétaux des politiques de recherche et du développement technologique. Elle traite notamment des risques sanitaires, technologiques et biotechnologiques ainsi que des questions relatives au changement climatique.

« Modernisation de la gestion publique »

compétente en matière de stratégies ministérielles de réforme, d'organisation des services et des établissements publics placés sous l'autorité des ministres chargés de l'agriculture et de l'environnement et, de façon plus générale, de réforme de l'Etat dans les domaines de compétence du Conseil général.

Pôle d'appui technique

Le pôle d'appui technique est un groupe de travail permanent chargé, notamment, dans les domaines de l'eau, de l'environnement, du développement des territoires, des équipements publics et de leur gestion, de répondre aux demandes d'appui d'ordre technique et réglementaire des services. Il bénéficie du concours des sections. Son responsable dirige le pôle et anime l'équipe de cadres techniques et administratifs placés sous sa responsabilité.

Annexe 2 :

Définition des termes utilisés

Mission	Terme générique pour désigner l'activité des membres du Conseil général pour répondre à la demande du commanditaire. Dans la plupart des cas, le rapport est le produit de cette activité.
Mission permanente	Action pérenne du Conseil général en application de réglementations nationales ou communautaires (audits communautaires : FEOGA- <i>garantie</i> puis FEAGA et FEADER, IFOP puis FEP... ; audits nationaux relatifs aux politiques publiques RGPP, audits de programmes (CIAP), audits budgétaires et comptables ; sécurité sanitaire, police de l'environnement, risques naturels... ; audits externes (exemple Chambres d'agriculture).
Mission temporaire	Action de durée limitée et non récurrente.
Accompagnement	Action d'appui et de soutien à une structure dans un objectif de mise en œuvre d'orientations nouvellement arrêtées.
Appui technique	Appui spécialisé d'ordre scientifique, technique, administratif ou autre exercé par un missionnaire pour le compte du commanditaire auprès duquel il réalise sa mission sans participer directement à la gestion et au fonctionnement de la structure concernée.
Audit	<p>L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer et contribuer à créer de la valeur ajoutée.</p> <p>Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.</p> <p>L'audit s'est élargi du domaine financier à d'autres champs, par exemple la gestion des risques, les procédures de contrôle, l'organisation et le management. Il peut être externe ou interne.</p>
Conseil	Mission spécifique apportant au commanditaire, après analyse et mise en synergie des informations disponibles, un éclairage global facilitant la prise de décision.
Évaluation	<p>L'évaluation consiste à comparer les objectifs, la mise en œuvre et les résultats d'une politique, d'un programme, d'un dispositif, d'un projet, et à formuler un jugement sur celui-ci. Les fonctions de l'évaluation sont essentiellement de comprendre et de juger (alors que celles du contrôle, de l'audit et de l'inspection sont principalement de contrôler et de conseiller). Si cette analyse met en évidence des faiblesses ou des dysfonctionnements, l'évaluation doit être accompagnée de recommandations pour les faire disparaître.</p> <p>L'évaluation <i>ex-ante</i> (<i>a priori</i>) est réalisée au moment de la conception du programme ou de la politique avant son adoption définitive et sa mise en œuvre pour en vérifier la pertinence et la cohérence.</p> <p>L'évaluation intermédiaire (à mi-parcours) est réalisée au cours de la mise en œuvre du programme pour évaluer les éventuels écarts entre les résultats constatés et les intentions initiales, et recommander, éventuellement les corrections nécessaires.</p> <p>L'évaluation <i>ex-post</i> (<i>a posteriori</i>) est réalisée après la fin du programme pour en apprécier l'impact global, l'efficacité et l'efficacé.</p>
Expertise	Ensemble d'activités ayant pour objet de fournir à un commanditaire, en réponse à la question posée, une interprétation, un avis, une recommandation ou une préconisation, aussi objectivement fondés que possible, élaborés à partir des connaissances disponibles et de démonstrations accompagnées d'un jugement professionnel.
Inspection	L'inspection englobe plusieurs actions allant du contrôle d'activités réglementées jusqu'à l'analyse de pratiques individuelles ou de fonctionnement des systèmes. Elle comporte une fonction d'expertise, d'analyse de pratiques ou de modes d'organisation dans le but de les valider ou de les améliorer. Elle comprend des travaux d'investigation qui peuvent déboucher sur des propositions de sanctions.
Médiation	Mission consistant à intervenir dans le cadre d'une situation conflictuelle et bloquée afin de créer les conditions d'une reprise du dialogue et des négociations ultérieures.
Prospective	Démarche indépendante, dialectique et rigoureuse, menée de manière transdisciplinaire et collective. Elle permet, dans une approche exploratoire des futurs possibles, d'élaborer des scénarios et des stratégies qui permettent d'éclairer les décisions à prendre pour l'action présente.

Annexe 3 :

glossaire des sigles

APCA	Assemblée permanente des Chambres d'agriculture
ASTREDHOR	Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture
CASDAR	Compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural »
CEMAFROID	Centre d'expertise de la chaîne du froid
CFE	Centre de formalités des entreprises
CGAEER	Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
CGEFi	Contrôle général économique et financier
CGPC	Conseil général des ponts et chaussées
CIAP	Comité interministériel d'audit des programmes
CNASEA	Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
DAFL	Direction des affaires financières et de la logistique
DDEA	Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture
DDSV	Direction départementale des services vétérinaires
DGAI	Direction générale de l'alimentation
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche
DGFAR	Direction générale de la forêt et des affaires rurales
DGPEI	Direction générale des politiques économique, européenne et internationale
DIREN	Direction régionale de l'environnement
DOM	Départements d'Outre-mer
DPMA	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
DRAF	Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
FAPC	Food and agriculture planning committee (Comité d'étude pour le ravitaillement et l'agriculture)
FCD	Fédération des entreprises du commerce et de la distribution
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FEAGA	Fonds européen agricole de garantie (ex FEOGA)
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEOGA	Fonds européen d'orientation et de garantie agricole
FEP	Fonds européen pour la pêche
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
FSE	Fonds social européen
IFIP	Institut de la filière porcine
IFOP	Instrument financier d'orientation de la pêche
INRA	Institut national de la recherche agronomique
IPG	Identification pérenne généralisée
MEEDDAT	Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
MENESR	Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche
MIGA	Mission permanente d'inspection générale et d'audit
MINEFI	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
OCM	Organisation commune des marchés
ONIEP	Office national interprofessionnel « élevage et production »
RDR	Règlement de développement rural
RTE	Réseau de transport d'électricité
SIGC	Système intégré général des contrôles
TRAME	Tête de réseau pour l'appui méthodologique aux entreprises
VAL'HOR	Interprofession de la filière horticole
VINIFLOR	Office national interprofessionnel des fruits, des légumes, des vins et de l'horticulture

Publications du Conseil général

Le Conseil général diffuse par voie électronique **Agriculture, Alimentation et Espaces Ruraux**, une publication mensuelle enrichie de numéros spéciaux, les Cahiers thématiques.

Ces documents, conçus pour être accessibles à tout public, abordent des sujets très variés qui s'inscrivent à la fois dans l'actualité et dans le champ des compétences du Conseil général.

En 2007, le Conseil général a publié

11 numéros mensuels

- [N°18](#) (décembre 2007)
- [N°17](#) (novembre 2007)
- [N°16](#) (octobre 2007)
- [N°15](#) (septembre 2007)
- [N°14](#) (juillet-août 2007)
- [N°13](#) (juin 2007)
- [N°12](#) (mai 2007)
- [N°11](#) (avril 2007)
- [N°10](#) (mars 2007)
- [N°9](#) (février 2007)
- [N°8](#) (janvier 2007)

4 cahiers thématiques

[N° spécial](#) (4ème trimestre 2007)
"Territoires ruraux, retours d'expériences et orientations"

[N° spécial](#) (3ème trimestre 2007)
"L'enseignement au ministère de l'agriculture"

[N° spécial](#) (2ème trimestre 2007)
"OGM - Organismes génétiquement modifiés"

[N° spécial](#) (1er trimestre 2007)
"Maîtrise et gestion des risques sanitaires"

Le Conseil général diffuse également aux agents de catégorie A du Ministère de l'agriculture et de la pêche « MC2 : la lettre de la Movac ».

En 2007, ont été diffusées

4 lettres MC2



Contact

cgaaer
Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
 251, rue de Vaugirard - 75732 Paris cedex 15

Tél. : 33(0)1 49 55 56 68 - Fax : 33(0)1 49 55 80 70
 Mél : cgaaer@agriculture.gouv.fr
<http://www.agriculture.gouv.fr/>